

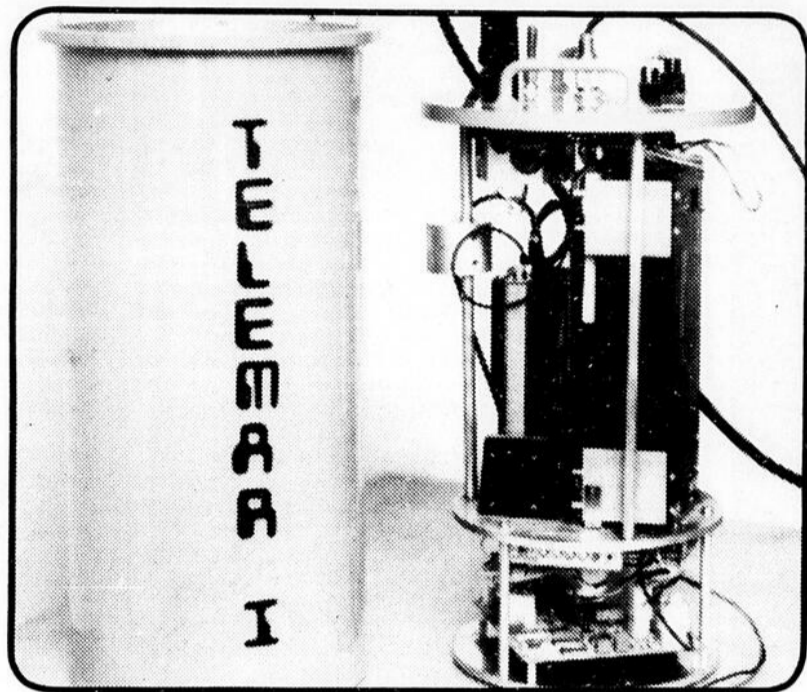
A lire

Le Cahier de la Moto

J.L. Electron

Des millions avec le Pérou

•page A-3



Cette photographie nous révèle l'intérieur du prototype de cette bouée océanographique présenté récemment aux membres de la délégation du Pérou.

progrès écho

A HEBDOMADAIRE REGIONAL 40¢
80e année no 13 Rimouski mercredi 13 avril 1983

4 cahiers - 82 pages

Guide TV inclus

Québec-Téléphone en '82

15 millions

•page A-5

40 ANS
D'HISTOIRE



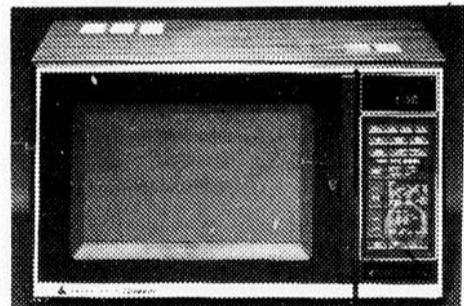
•page A-13

Le circuit 50 Olympique

A faire rougir les Faucons

•page D-2

Participez à la promotion
Fête des Mères
GAGNEZ
un four micro-ondes

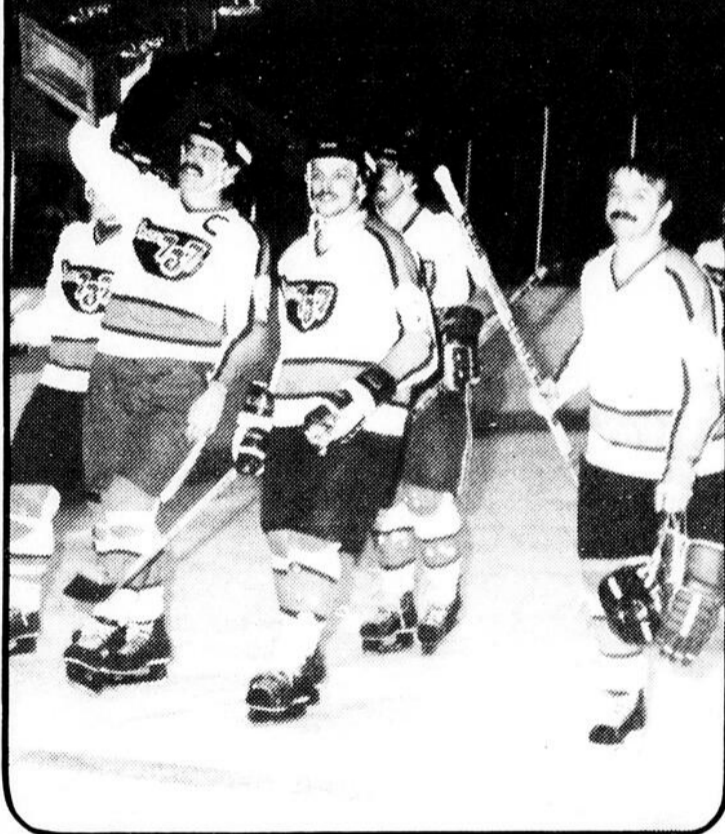


Quasar
Cuisson Insta-Matic
Voyez tous les détails page D-8

Selon le chef de l'U.N.

Le Sommet Economique a manqué le bateau

•page A-6



DISTRIBUTEUR DE
PORTES ET CHASSIS
BOIS DE FINITION
INTÉRIEURE ET
EXTÉRIEURE
PLANCHER
DE BOIS FRANC

LES MATÉRIAUX
B. Dupont INC.
(1982)

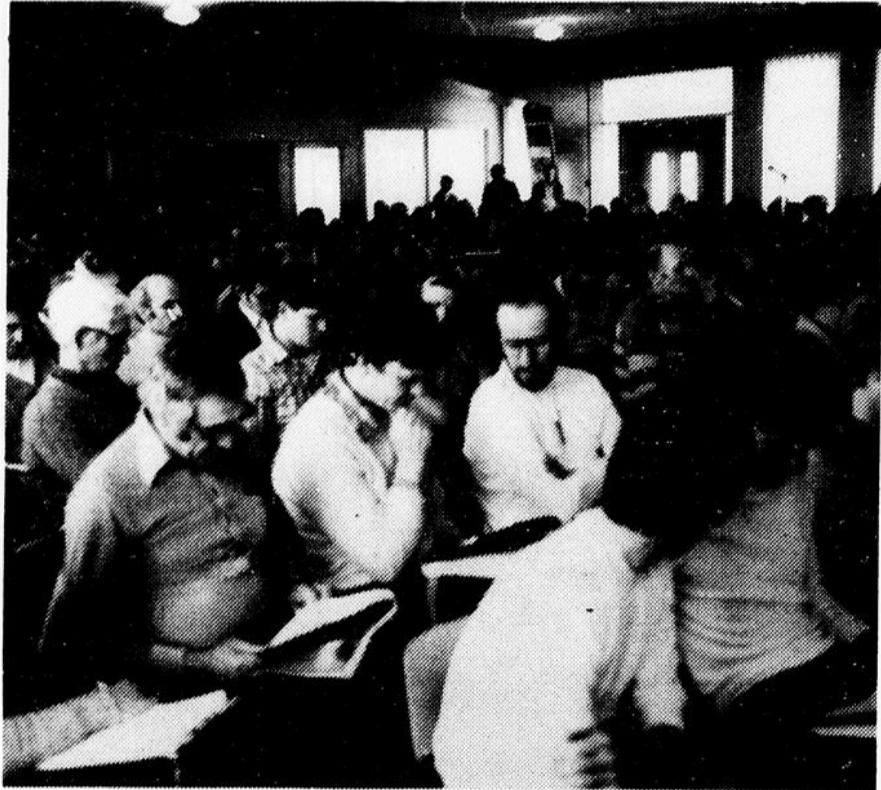
BOIS, MATÉRIAUX CONSTRUCTION GROS ET DÉTAIL
17 rue Goulet Rimouski Tél.: 724-2530

Pour tous vos besoins
de matériaux de
construction

EN 1983:
Ouvert le samedi
toute la journée

Producteurs de lait du Bas St-Laurent

Il faut stopper le démembrement des entreprises laitières de la région!



Les producteurs de lait de la région ont proposé une série de résolutions pour empêcher le transfert de fermes et quotas à l'extérieur de la région.

Réunis en assemblée générale jeudi, le 7 avril dernier, à la Grande Maison de Sainte-Luce, les producteurs de lait nature et de consommation, maintenant rassemblés en un même syndicat, ont proposé une série de résolutions visant à empêcher la vente directe d'une ferme appartenant à un producteur de la région à un autre producteur résidant ailleurs au Québec.

Actuellement on assiste à un démembrement de plusieurs entreprises laitières qui se vident de leur potentiel de production au profit de "spéculateurs" étrangers. Le problème se lit comme suit: un producteur laitier qui achète une ferme entière (équipements, fond de terre, bâtiments, vaches...) directement d'un autre propriétaire, a le droit de s'approprier 100% du quota de lait (quantité maximum de lait à produire sur une période donnée) alloué à l'ancien propriétaire, contrairement à la vente publique où les quotas de lait offerts sont assujettis à une retenue de 25%. En procédant directement, sans intermédiaire, l'acheteur et le vendeur contournent la réglementation et profitent à 100% de leur transaction. Or, il appert qu'une bonne majorité des producteurs de l'extérieur (Sainte-Hyacinthe, Nicolet, etc...) qui achètent une ferme dans la région, le font exclusivement pour s'emparer de quotas de lait supplémentaires et non pour exploiter ladite ferme dans la région.

Devant de telles activités spéculatives et les conséquences néfastes qu'elles entraînent au niveau des entreprises laitières du Bas-Saint-Laurent, les producteurs ont proposé de limiter à la région

immédiate tout transfert de fermes et des quotas s'y rattachant.

Par ailleurs, plusieurs producteurs et responsables de la mise en marché ont soulevé le fait que les prix payés par les producteurs pour "acheter" leurs propres quotas de lait sont trop élevés. Cependant ce sont les producteurs eux-mêmes qui décident du prix à payer lors de ventes publiques. Compte tenu que les producteurs ont l'habitude de ce genre de ventes et qu'ils désirent obtenir le maximum de quotas, il se crée une surenchère telle que la rentabilité de certaines entreprises est mise en péril. Selon M. Gratien Saint-Pierre de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, qui est fortement impliqué dans la mise en marché du lait dans la région, il revient aux producteurs d'en arriver à une politique de concertation afin d'éviter des enchères qui, somme toute, sont complètement artificielles. Dans le cas contraire, il se pourrait bien que les producteurs se voient "imposer" une réglementation visant à les protéger malgré eux.

Quoiqu'il en soit, l'ensemble des résolutions touchant le transfert de quotas et la fixation des prix pour l'obtention de quotas seront soumises, le 20 avril prochain, à l'assemblée générale provinciale de l'Office des producteurs de lait qui regroupe les producteurs provenant des 14 régions syndicales du Québec. Advenant leur acceptation, un comité sera alors chargé d'étudier les solutions à prioriser afin d'apporter, d'ici un an, certaines modifications aux règlements.

Eric LeBel

La ville à refaire

Les automobilistes devront s'armer de patience et redoubler de prudence, car ce n'est pas pour demain qu'ils pourront circuler "NORMALEMENT" sur de belles rues asphaltées comme ce devrait être le cas.

Pour tout vous dire, les autorités municipales n'envisagent pas le recouvrement de certaines rues de la ville avant le mois de juin.

Selon le responsable du bureau Génie et Travaux Publics à la ville, monsieur Jean Matte, on doit d'abord attendre que les conditions du sol permettent la réfec-

tion des rues. Pour l'instant, on s'affaire surtout à "rapiécer" là où la chaussée est le plus gravement touchée par le dégel cause première de la détérioration des rues au printemps.

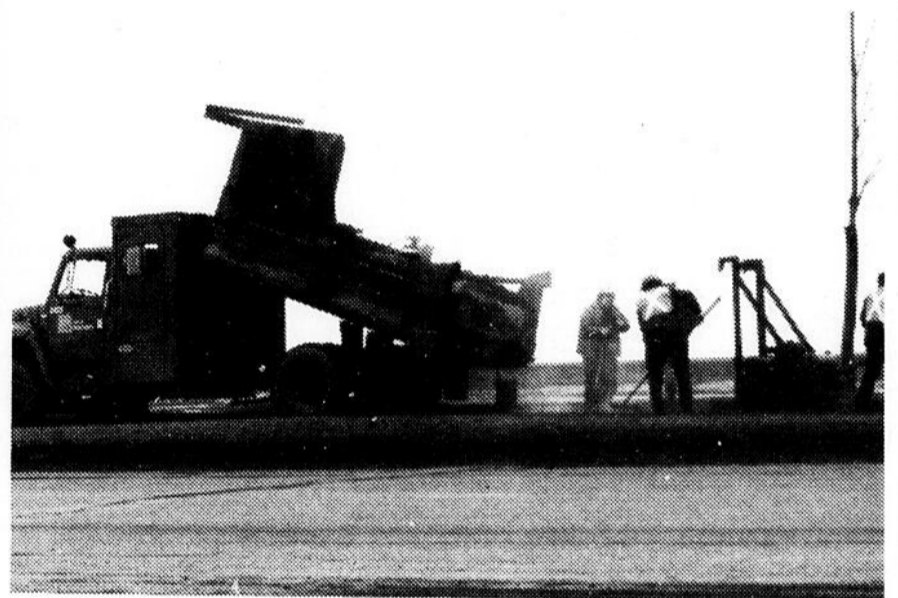
De toute façon, nonobstant le fait que la ville ait résolu de demander des subventions au gouvernement pour le recouvrement des Boulevards Lepage et Jessop et de la route 132 dans les limites de la ville, cette dernière ne devrait disposer que d'un montant de 75,000 dollars pour l'asphaltage de ses rues. Ce montant

serait puisé à même le budget régulier de la Ville de Rimouski.

On ne peut dire pour l'instant quelles sont les rues qui bénéficieront d'un nouveau recouvrement, mais ce qu'on peut dire c'est que c'est très peu comme budget puisque c'est à peu près toutes les rues de la ville qui sont à refaire.

Le conseil de Ville de Rimouski devrait annoncer très prochainement quelles sont les rues qui seront refaites...

Ernie Wells



Une scène maintenant devenue coutumière pour les automobilistes qui circulent dans les rues et boulevards de Rimouski.

Téléthon de la paralysie cérébrale

Des coupures de services sont envisagées dans la région...

La septième édition du téléthon de la Paralysie cérébrale qui s'est déroulée en fin de semaine dernière a connu un mi-succès, pour ne pas dire un mi-échec.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, on n'a pu récolter que \$54,524 sur les \$100,000 espérés au départ. Au niveau des différentes zones, les résultats se lisent comme suit: Amqui, \$5,072; Matane, \$14,150; Rimouski, \$17,567; Mont-Joli, \$9,500; et Sainte-Annes-Monts, \$8,235.

Certes, ces résultats sont décevants, mais différents facteurs ont joué contre le téléthon de la Paralysie cérébrale cette année. Bien que Radio-Québec se soit admirablement bien acquitté de sa tâche, il demeure que l'absence d'une production télévisée régionale a

diminué l'impact du téléthon au niveau de la population. De plus, la tenue de plusieurs événements sportifs ?

Rimouski, combinée à la belle température de la fin de semaine n'a pas aidé non plus. Selon Mme Micheline

Pelletier de l'Association régionale de la Paralysie cérébrale, ce manque à gagner amènera indubitablement une baisse des

services dispensés par l'Association et fort probablement des coupures de personnel. Toutefois, il faudra attendre les résultats définitifs avant d'envisager quoi que ce soit. Les Caisses populaires de la région ont déjà offerts leur collaboration pour recueillir les dons de ceux et celles qui n'auraient pu le faire au cours du téléthon. De plus, on entend solliciter les Clubs sociaux et les organismes du territoire dans un ultime effort pour approcher ou atteindre l'objectif de départ qui, on se le rappellera, avait été fixé à \$100,000.

Cette campagne de financement éclair devrait durer encore trois semaines et ce n'est qu'après en avoir analysé les résultats que l'on décidera si on procède ou non aux coupures préalablement annoncées.

Eric LeBel



A Mont-Joli, la présidente d'honneur Mme Thérèse Thibault, debout, est confiante de pouvoir atteindre le cap des 10 000 \$ pour le téléthon de la Paralysie Cérébrale.

Cet été, Donnez un air de fête à votre propriété!

- Auvents en toile pour café terrasse, kiosque • Parasol • Auvents en toile pour magasin • Meubles pour patio • Divers articles en toile • Vente • Installation commerciale - résidentielle • Estimation gratuite • Réparation de garage de toile • Couture industrielle.

SÉBAST
1428 boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père Qué. G0K 1G0
724-2425

EXAMEN DE LA VUE LUNETTES-VERRES DE CONTACT

COOR Clinique d'Optométrie de Rimouski

OPTOMÉTRISTES

Dr Jacques Michaud, O.D. directeur
Dr. Denise Beaudry, O.D.
Dr. Marcel Michaud, O.D.
Dr. Pierre Rioux, O.D. Tél: 723-9283
Dr. Florent Raymond, O.D. 723-9284

Galeries La Grande Place Rimouski

Pour un nouveau type de bouée de navigation

Exclusif

Le Pérou et J.L. Electron partenaires dans un contrat de plusieurs millions

*Par Ernie Wells

La compagnie J.L. Electron de Rimouski est en voie de signer un important contrat de plusieurs millions de dollars avec le gouvernement du Pérou.

Les négociations avec les deux parties durent maintenant depuis quelques mois et il semblerait que l'accord final soit imminent.

Selon les quelques informations que nous avons pu obtenir, il s'agirait d'un contrat pour la fabrication d'un tout nouveau type de bouée de navigation à double usage; la sécurité maritime et la recherche océanographique. De par sa philosophie d'opération, cette bouée surclasserait actuellement tout ce qui se fait comme équipement du genre permettant de prendre des données océanographiques. La bouée serait reliée par voie hertzienne à un terminal qui recueillerait les renseignements.

La Marine Péruvienne, avec qui les négociations sont menées, est particulièrement intéressée par ce type de bouée en raison de la richesse des fonds marins du Pérou. L'utilisation de cette bouée permettrait donc l'étude écologique et

océanographique le long de ses côtes en bordure de l'Océan Pacifique.

La Compagnie J.L. Electron et son président Jacques Landry sont les

sous-contrat, pour l'usage de l'équipement.

Le Progrès-Echo a été le seul média à apprendre en début de semaine dernière qu'une

M. Ali Osmani, président de A.M.H. Canada. Les discussions se sont déroulées dans la plus stricte intimité et dans le plus grand secret. Ce

étonnement d'ailleurs...

Il est intéressant de pouvoir noter que tout ce projet avec le Pérou s'est mené jusqu'à présent qu'entre les parties impliquées seulement. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'on n'avait pas saisi la presse de cette affaire. On ne voulait pas alerter l'opinion publique tant que l'entente finale et les contrats ne soient signés.

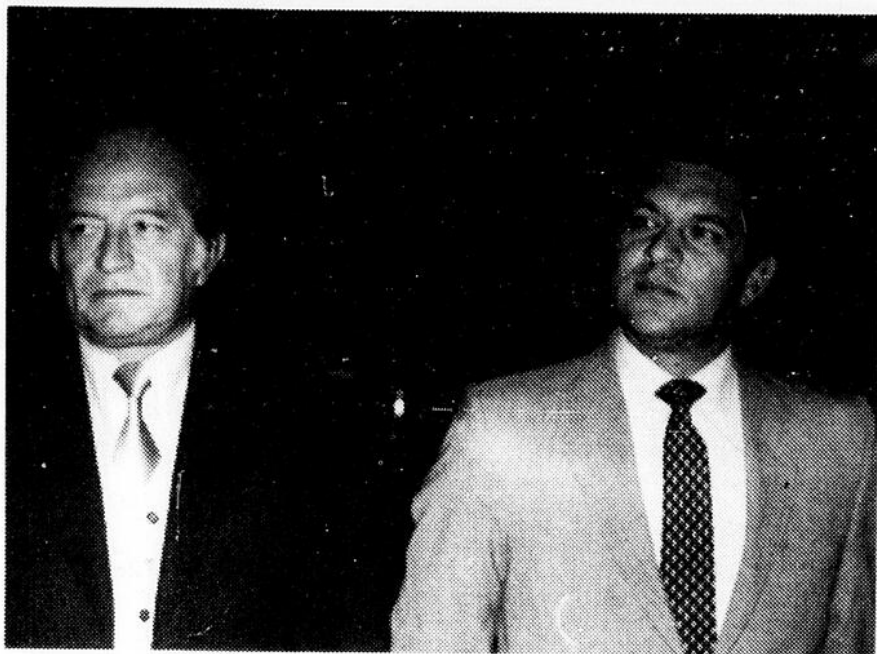
Selon le président de J.L. Electron, M. Jacques Landry, qui doit d'ici peu se rendre au Pérou, les négociations sont très avancées et plus rien maintenant ne devrait venir entraver l'évolution des pourparlers. "Mais tant et aussi longtemps qu'il n'y a rien de signé, on ne veut pas en parler, "de nous dire Jacques Landry.

Notons enfin qu'il nous a été impossible de savoir le nombre de bouées océanographiques que le Pérou achèterait, si ce contrat pourrait oréer des emplois, quelles seraient les retombées économiques pour Rimouski et la région. Chose certaine, cette compagnie rimouskoise qu'est J.L. Electron prendrait un nouvel envol à une période où à un tournant important pour relancer ses activités et se tourner vers les

marchés internationaux.

De plus, d'ici quelques semaines, la compagnie J.L. Electron devrait aussi être en mesure d'annoncer un autre con-

trat, de moindre importance toutefois, avec le gouvernement du Canada plus précisément la Garde Côtière Canadienne. Ernie Wells



Deux membres de la Marine Péruvienne, un ami-

ral et un capitaine, avec qui la compagnie J.L. Electron

négoce depuis quelques mois.

concepteurs de tout ce projet. La compagnie A.M.H. Canada Ltée, également de Rimouski, serait impliquée dans la réalisation du projet, à

délégation de trois militaires de la Marine Péruvienne et leurs interprètes étaient à Rimouski pour rencontrer M. Landry ainsi que

n'est qu'après la rencontre qui s'est tenue dans les locaux du Conseil Economique à l'Hotel de Ville de Rimouski que nous avons pu approcher les deux groupes de partenaires. A leur grand

ASPIRAL "Pouti" indispensable au foyer

ASPIRATEUR CENTRAL

Prix régulier \$725.00

695⁰⁰

Taxe et installation incluse avec balai-tapis valeur de \$64.95 en prime

Le seul vrai spécialiste de la région

Gros et détail

REJEAN GAUVIN...

105 est St-Germain, Rimouski 724-4042

Pour démonstration à domicile 724-4042 le jour 722-8295 le soir (Vital Desjardins)



M. Jacques Landry, à droite, président de J.L. Electron est en voie de parafer le plus important contrat dans l'histoire de sa jeune entreprise.

Ambulance de Rimouski

723-2242

NOMINATION

Jacques Marcil

M. Marcel Gagné, président de Matériaux BGB Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jacques Marcil au poste de VICE-PRÉSIDENT de cette compagnie. M. Marcil, en plus de ses nouvelles fonctions, continuera d'occuper le poste de gérant-général de la division Léonidas de MATÉRIAUX B.G.B. Ltée.

MATÉRIAUX BGB

OUVERTURE:
Lun - Ven 8:00 à 17:30
Sam. 8:00 à 12:00

CENTRE DU SILENCIEUX M.G.

thruway

M.G. INC.

Nous avons le silencieux qu'il vous faut

- Estimation gratuite
- Pose rapide
- Garantie sur les pièces et main-d'oeuvre
- Installation et vente au comptoir de conduits d'échappement et de tuyaux pliés sur mesure et amortisseurs.
- Un inventaire des plus complets en ville

Nous vous fournirons tous ces services à des prix raisonnables au

CENTRE DU SILENCIEUX MG

171, rue 724-7744
Saint-Germain est,
Rimouski

Pour de l'équipement à destination de l'Afrique

\$23 millions pour Sométal!



M. Jean-Yves Leblanc, ex-président de Sométal maintenant vice-président exécutif et chef des opérations de Marine Industrie, a souligné le travail acharné des négociateurs dans le contrat de Manantalli.

C'est en présence de nombreux invités(es) et employés(es) que l'on a officiellement annoncé, mercredi le 6 avril dernier, l'octroi d'un contrat de \$23 millions à la compagnie Sométal de Rimouski, une division de Marine Industrie.

Ce contrat, qui consiste en la fabrication, la livraison et le montage de différents équipements hydromécaniques pour la construction d'un barrage à Manantali au Mali (Afrique), s'inscrit dans la phase 1 d'un vaste projet d'aménagement du fleuve Sénégal piloté par une organisation regroupant des intervenants du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie. Le montant total du contrat se chiffre à \$39 millions canadiens financés à \$33 millions par l'agence canadienne de développement international (ACDI) et à \$6 millions par un prêt du gouvernement italien.

Comme l'a précisé M. Jean-Yves Leblanc, ex-président de Sométal maintenant vice-président exécutif et chef des opérations de Marine Industrie, ce contrat confirme la nouvelle orientation de Sométal vers l'augmentation de ses ventes sur les marchés étrangers.

Quant à M. Jean-Roch Brisson, président et chef de la direction de Marine Industrie, il a rappelé que l'association des ressources de MIL et de Sométal - deux entreprises complémentaires dans le secteur des ouvrages hydrauliques - avait été réalisée dans le but de favoriser la croissance, d'élargir les marchés et les produits de chacun des deux partenaires.

Enfin, le ministre d'Etat aux Relations extérieures (Pays francophones), l'Honorable

Charles Lapointe, a souligné que ce contrat s'inscrivait dans la ligne de pensée du gouvernement canadien qui veut contribuer au développement des pays les moins bien nantis tout en favorisant le maximum de retombées commerciales et économiques chez-nous.

Pour ce qui est de la phase II du projet, dont l'échéancier est encore à déterminer, elle vise à atteindre un niveau de production d'énergie électrique de 800 GWH-AN. Une fois les deux phases complétées, l'aménagement comprendra: un barrage d'une hauteur maximale de 70 mètres et d'une lon-

gueur de 1,500 mètres; une centrale hydro-électrique équipée de 5 groupes de 40 mégawatts; un et des bâtiments administratifs et de service.

A l'usine de Sométal de Rimouski, le contrat de Manantali donnera de l'emploi à environ 65 personnes et ce, à compter de juillet 1983 jusqu'à la fin de 1984. Ainsi, l'avenir de Sométal semble donc assuré pour les deux prochaines années du moins. Dans l'intervalle, on espère que les soumissions déposées sur de nombreux autres projets à travers le monde, déboucheront sur l'octroi de nouveaux contrats.

Eric LeBel



M. Jean-Guy Miller, vice-président des opérations à Sométal, était fier de présenter aux différents invités les équipements et réalisations de cette division de Marine Industrie.

D'ici la fin de l'été à Sométal

Rappel massif du personnel

D'ici la fin du mois d'août prochain, la majorité du personnel inscrit sur la liste de rappel chez Sométal retournera au travail après de longs mois d'inactivité.

C'est en effet ce qu'a déclaré au Progrès-Echo mercredi dernier, M. Jean-Guy Miller, vice-président aux opérations à Sométal. Si l'on compte les 65 ouvriers rappelés pour travailler à l'exécution du contrat de Manantalli, au Sénégal, et les 50 autres qui viendront bientôt s'ajouter dans le courant de l'été afin de mettre en branle le fameux contrat d'évacuateur de crue à Rivière-des-Prairies, le nombre total d'employés à Sométal, incluant le personnel-cadre, atteindra les 250 personnes soit environ le même nombre qui prévalait avant les mises-à-pied massives du début de l'année.

Ainsi, de l'avis de M. Miller, l'avenir de

Sométal est assuré pour les deux prochaines années. A plus long terme, Sométal entend consolider ses positions sur les marchés étrangers et les démarches entreprises par les dirigeants de Sométal et de Marine Industrie pour l'obtention de nouveaux contrats d'importance permettent d'envisager le futur avec optimisme. Actuellement, Sométal est à préparer un projet de "fournitures de pont" pour le Sénégal, en collaboration avec une firme d'ingénieurs de Montréal, et on évalue à environ \$15,000,000 la part du contrat qui reviendrait à la compagnie rimouskoise.

Du côté québécois, le net ralentissement des activités d'Hydro-Québec, en matière de développement de projets hydro-électriques, a amené Sométal à se lancer à la conquête de nouveaux marchés. Présen-

tement, le projet québécois sur lequel on concentre le plus ses énergies est celui de l'agrandissement de l'aluminerie Reynolds, à Baie-Comeau. Plusieurs offres ont déjà été présentées pour ce contrat évalué à quelques \$500 millions; la part de Sométal serait d'environ \$10,000,000.

D'autres marchés étrangers font également l'objet de sollicitations intenses et c'est le cas notamment de l'Amérique du Sud. Marine Industrie travaille activement à débloquer des projets dans cette partie du monde et par ricochet, lorsqu'il y aura des demandes de fournitures de vannes et de blindages, elles seront alors octroyées à Sométal. Plusieurs projets sont présentement en négociations mais on ne peut encore parler d'annonces officielles pour

des questions de financement impliquant le gouvernement fédéral et l'ACDI en particulier.

Bref, Sométal et Marine Industrie jouent maintenant leurs cartes au niveau des "ligues majeures" et les prochains mois nous diront si elles avaient des atouts suffisants pour rempor-

ter la partie. Et oomme l'a signalé M. Miller: "il n'est pas suffisant d'être excellent, il faut prouver que nous sommes les meilleurs; et tant que notre personnel continuera de nous donner la qualité de travail qui a fait notre réputation, tous les espoirs sont permis".

Eric LeBel



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI,
AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil de la Ville, lors de sa séance ordinaire du 5 avril 1983, tenue à l'Hôtel de Ville, a adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-TROIS - MILLE QUATRE CENT QUARANTE-QUATRE (83-1444) afin de rendre officiel les noms donnés aux rues et voies de communication de la Ville et pour donner des noms aux rues qui n'ont jamais été nommées par règlement.

Tel règlement est maintenant déposé au bureau du sousigné pour l'information de toute personne intéressée. Donné à Rimouski, ce onzième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville

Résultats



6/36 Prochain GROS LOT		100 000,00\$ approx
Date 08-04-83	4 7 15 19 25 31	NO completé 10
6/6	3	240 795,60 \$
5/6+	31	4 937,80 \$
5/6	568	404,20 \$
4/6	15 352	41,50 \$
Ventes totales		2 761 702,00 \$

Date 08-04-83		113173	50 000\$
13173	5 000\$	173	50\$
3173	250\$	73	5\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Pierre Asselin, d.d.

DENTUROLOGISTE

"Sur rendez-vous seulement"

724-9184

116, rue Saint-Germain ouest Local 116
Rimouski G5L 4B5

Nouvelles "Heures de Bureau"
Mardi au jeudi 8.30 à 17.30
Lundi et mercredi 8.30 à 21.00
Vendredi 8.30 à 12.00

Gilles Séguin
Opticien d'ordonnances o.o.d.

Lunettes
Verres de contact
Services optiques complets

Centre Médical (Face à l'hôpital)
161 Rouleau suite 107
Rimouski

723-4514

G. Séguin, o.o.d. L. Rancourt, o.o.d.

Mardi matin devant les actionnaires de la compagnie

Québec-Téléphone a annoncé un bénéfice net de \$15.6 millions pour l'année '82

La compagnie Québec-Téléphone a réalisé au cours de l'année 1982, un bénéfice net de 15 634 000 \$ soit un surplus de 1 810 000 \$ sur l'année 1981 alors que le bénéfice net s'élevait à 13 824 000 \$. Au chapitre des revenus d'exploitation, ceux-ci ont atteint 139 587 000 \$ comparativement à 130 884 000 \$ en 1981. Quant aux dépenses d'exploitation, celles-ci ont totalisé 98 351 000 \$ comparativement à 91 888 000 \$ pour l'exercice de 1981.

C'est ce qui ressort principalement du 56 ième rapport annuel de la Compagnie Québec-Téléphone qui a été livré aux actionnaires de la compagnie mardi matin à l'assemblée générale annuelle.

Ces résultats, selon le vice-président de la compagnie M. Charles Mercier qui livrait le message du président M. Raymond Sirois en l'absence de ce dernier, ont donc été obtenus grâce aux effets conjugués de mesures restrictives pour réduire les dépenses d'exploitation, d'un léger redressement tarifaire et d'une réduction de la

dépense d'amortissement des actifs suite à une ordonnance de la Régie des Services Publics du Québec.

Dans son discours aux actionnaires, Monsieur Meroier n'a pas voulu ressasser les déboires de la crise économique actuelle, qui selon lui, ne font qu'entretenir le pessimisme, mais s'est plutôt attardé à la déréglementation prochaine des services de communication.

Et cette déréglementation se fera surtout sentir par un plus grand accès du client à une gamme encore plus grande et plus diversifiée de produits et services. Ces politiques entraîneront par ailleurs une nouvelle tarification. A ce sujet, Monsieur Meroier s'est dit d'avis que la tarification qui répondra le mieux à la nouvelle conjoncture actuelle devra générer les revenus requis pour justifier les nouveaux investissements. Toujours selon le vice-président, il est désormais impossible de répartir à long terme les frais d'acquisition de nouvelles technologies

qui se remplacent dorénavant à intervalles plus rapprochés.

Même dans ce domaine, les besoins de la société changent, le marketing se fait pressant et les nouvelles modes entraînent une prolifération de nouveaux objets de consommation. Ceci entraîne inévitablement une accélération dans le rythme des équipements.

Et c'est pour ces différentes raisons que Monsieur Mercier a indiqué que sa compagnie devrait désormais compter sur le sens commun et la prudence des clients. D'ailleurs, Québec-Téléphone entend bien informer le plus possible sa clientèle pour que des pratiques d'interconnexion ne viennent court-circuiter les efforts de la compagnie. Une campagne d'infor-

mation sera lancée à ce sujet à partir du 30 juin.

Pour la compagnie Québec-Téléphone, ce qui importe actuellement, c'est de bien définir les nouveaux marchés que la compagnie voudra occuper. Pour Monsieur Mercier, il faut remettre en question certaines méthodes d'opération, faire preuve d'une plus

grande vitalité et revendiquer à l'Etat une plus grande marge de manoeuvre.

" Pour que Québec-Téléphone demeure le premier choix de ses clients dans toute la gamme de produits et services de communication il est essentiel de développer des stratégies de mise en marché plus raffinées "

de préciser Monsieur Mercier.

Ce dernier s'est aussi dit d'avis que sa compagnie a toutes les ressources nécessaires pour y arriver dont la plus importante est la structure financière saine de la compagnie.

Enfin, le vice-président Marketing et Services de Québec-Téléphone, a indiqué que les revenus

de 1982 n'étaient pas l'effet du hasard mais d'un dépassement collectif de tout le personnel. Monsieur Charles Mercier a souligné la compétence des employés à qui il a d'ailleurs rendu un hommage sans équivoque, "à la fois admiratif et reconnaissant", de conclure le porte-parole de Québec-Téléphone.

Ernie Wells



Pères!
Voici une autre bonne raison d'assurer votre épouse



Gaston Verville
Domicile: 724-9653



J. Amédée Raymond
Domicile: 723-8756



Bibiane Joseph
Domicile: 724-4200



Hermel Thibeault
Domicile: 723-8244

Vu le grand nombre d'épouses au travail de nos jours, il y a des chances pour que votre famille soit habituée au revenu que contribue votre épouse.

Mais qu'arriverait-il si elle venait à mourir? Puisque le revenu familial serait par le fait même réduit, seriez-vous en mesure de pourvoir aux soins de vos enfants et à d'autres besoins?

Avant d'acheter d'autre assurance-vie sur votre tête, renseignez-vous sur une police de La Métropolitaine comportant un avenant de rente sur votre épouse, pour procurer un revenu dans le cas de votre décès ou celui de votre épouse.

Cela en vaut vraiment la peine. Alors appelez-moi dès aujourd'hui.

135 des Gouverneurs Rimouski
724-2114



La Métropolitaine

Où l'avenir, c'est tout de suite



Le vice-président Marketing et Services, M. Charles Mercier a livré le message annuel aux actionnaires de la compagnie en remplacement du Président de Québec-Téléphone, M. Raymond Sirois.

bellavance '82 inc.

Rubbermaid

Poubelle
Hygiénique, rectangulaire, contenant 19 gallons, 14 1/2" x 14 1/2" x 32" haut avec couvercle
A- Couvercle No. 825-2662-39 beige
PRIX REG. \$23.25 CH.
sopa-prix \$14.95 ch.

B- Poubelle
No. 825-3569-72 beige
PRIX REG. \$60.00 CH.
sopa-prix \$38.95 ch.

Panier à rebuts de grand format
C- Rectangulaire
No. 825-2957-13 noir
PRIX REG. \$12.50 CH.
sopa-prix \$7.95 ch.

Paniers à rebuts
D- Rectangulaire, format 14 1/4" x 8 1/4" x 15" haut.
No. 825-2845-13 noir
No. 825-2845-72 beige
PRIX REG. \$7.85 CH.
sopa-prix \$4.95 ch.

E- Format 11 3/4" x 8 1/2" x 12 1/8" haut.
No. 825-2955-13 noir
No. 825-2955-72 beige
PRIX REG. \$6.75 CH.
sopa-prix \$4.35 ch.

F- Coussinet pour machine à écrire
Caoutchouc souple et robuste 16" x 17"
No. 825-1807-13
PRIX REG. \$9.15 CH.
sopa-prix \$5.85 ch.

Valise
Valise-catalogue en cuir de vache très résistante avec double serrure.
No. 780-124-85 tan 18" x 12" x 8"
PRIX REG. \$110.95
sopa-prix \$71.95

bellavance '82 inc.
82, rue St-Germain est, Galeries La Grande Place **723-8282**

Arbres: fruitiers - d'ornements Arbustes - conifères Plantes: vivaces - vertes

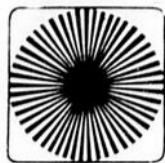
Plants - fleurs - légumes Articles de jardin

Fertilisants - terre Excellent choix de semences de légumes

FRED LAMONTAGNE INC.

HORTICULTEUR - PÉPINIÉRISTE

Boul. du Sommet, Rimouski 723-5746



éditorial

Le spectre du chômage et la naissance d'une nouvelle culture surgie de l'informatique

Une très vieille technique empirique existait chez nous qui était celle de combattre le feu par le feu. Les travailleurs de la forêt l'ont pratiqués pour sauver notre patrimoine, en lançant le feu contre le feu, jusqu'à l'invention de d'autres techniques dont celles du bombardier d'eau Canadair C.L. 215. Et voilà que maintenant, semblable aux incendies de forêt, l'informatique, maîtresse et sorcière de la robotique, ronge les emplois industriels et de routines pour bouleverser le monde du travail déjà freiné par la récession qui part lentement en laissant derrière elle des milliers de chômeurs. On en dénombre des milliers actuellement dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie pour un total excédant les 25%.

La solution d'un retour en arrière tel que préconisé par certains tenants de l'obscurantisme, ne peut rien pour nous. La science ne va qu'évoluer de révolutions en révolutions. Nous en sommes maintenant à celle de l'informatique-robotique et il nous faut, comme autrefois, combattre le feu par le feu. L'ordinateur personnel doit vite entrer dans nos écoles, puis dans nos foyers et saturer le monde à la façon dont l'avaient fait les livres après Gutenberg.

Écoutons un prophète qui peut se tromper, Jean-Jacques Servan-Schreiber, car il en a le droit, et qui dit: "Le siècle qui s'achève restera dans l'histoire de l'aventure humaine une période de honte, une période de guerre fratricide et mondiale,

une période de racisme et de colonialisme et toutes ces fautes auront été commises par les pays dits civilisés et riches, les nôtres. Mais au moment où s'achève ce siècle.. au moment où le monde connaît une crise sans précédent, naît une espérance concrète qui est celle de la révolution scientifique." Son optimisme n'est pas partagé par tous, au sujet de l'informatisation et de la robotisation, mais il a au moins le mérite de nous éveiller à la réalité et de nous forcer à réfléchir à nos solutions.

Pour démontrer jusqu'à quel point nous ne pouvons pas reculer devant le progrès dans lequel les Japonais sont plongés à corps perdus, il nous suffit de nous rappeler que ceux-ci pourraient manufacturer avec leurs robots en 18 mois toutes les voitures de la terre si on ne leur mettait pas des barrières tarifaires pour leur fermer ou leur restreindre nos frontières. Il suffirait de les laisser faire pour qu'ils donnent ordres à leurs robots de couvrir la terre de leurs véhicules. C'est à y réfléchir, et réagir. Les américains ont à peine commencé à se robotiser. Ils étaient déjà les rois de l'informatique. Et maintenant, à nous, d'entrer dans le jeu.

Jusqu'à présent, les ordinateurs ont servi quasi-uniquement à administrer et fabriquer. Maintenant, ils doivent servir aux développements de l'intelligence humaine et de la qualité de la vie. La scientifique canadienne Anne Cameron pose les questions suivantes qui sont en

même temps des réponses: "Quelles seront les conséquences des nouvelles technologies de l'informatique sur l'univers social? De peu de portée, de portée moyenne ou considérable? Je n'hésite pas à répondre: très considérable!

De plus en plus, les recherches nous prouvent que c'est la qualité du milieu dans lequel baignent les enfants qui en fait des prodiges, davantage que l'intelligence seule.

Et si l'environnement des ordinateurs produisaient chez eux un tel décollage que l'humanité s'en trouve changée?

Nos problèmes actuels nous apparaissent insurmontables et ce n'est qu'en apparence qu'ils le sont. Une autre caractéristique de réussites en société, c'est le temps et l'effort soutenus qu'elle consacre à son évolution.

Peut-être avons-nous trop perdu le goût du travail, et aussi que la seule paresse nous pousse au pessimisme?

Foncer en avant et se réalphabetiser à la façon des années 80-90, c'est-à-dire assimiler l'informatique, c'est adopter le langage du temps, celui qui nous fera comprendre en même temps que nous serons compris.

Roland Bellavance.

"Le Sommet économique de Rimouski n'a pas touché les vrais problèmes"

-Jean-Marc Béliveau

Lors d'une entrevue qu'il a accordé au Progrès-Echo, lundi, le 11 avril dernier, le chef de l'Union Nationale, M. Jean-Marc Béliveau a déclaré que le Sommet économique du comté de Rimouski ne pouvait être considéré comme une base valable de développement économique pour la région, parce qu'il n'a pas touché les vrais problèmes.

M. Béliveau a reproché au Sommet de ne pas avoir dit dans ses conclusions, qu'il fallait que l'Etat du Québec s'éloigne de l'Etat Providence et cesse de parler de son projet "d'indépendance" qui apeure les citoyens du Québec et les investisseurs étrangers. De plus, le chef de l'U.N. doute fort que le Sommet ait fait le consensus de tous les intervenants impliqués dans le développement économique et social de la région. Le consensus de tout le monde, de dire M. Béliveau, c'est la réunion du capital et du travail "et à ce que je saohé, les syndicats n'étaient pas présents lors du Sommet de novembre dernier". Selon lui, pour que l'on puisse parler d'une véritable politique de développement, il faut que les patrons et les syndicats y mettent le prix, c'est-à-dire: un changement de mentalité vers la concertation, la productivité et l'excellence.

Abordant plus spécifiquement les

problèmes économiques de la région, le chef de l'U.N. a précisé que les solutions devaient au départ passer obligatoirement par un changement de gouvernement. Un gouvernement de l'Union Nationale s'engagerait à tenir compte des disparités régionales et irait jusqu'à donner le statut de "zone particulière" pour ne pas dire zone désignée au territoire du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Quant à savoir vers quoi on axerait le développement économique de la région, M. Béliveau a mentionné en tête de liste le secteur du tourisme qui ne possède pas actuellement les infrastructures nécessaires à son plein développement. Le prolongement de la route 20, de dire M. Béliveau, est ainsi souhaitable, voire même essentiel.

Dans un deuxième temps, M. Béliveau a insisté sur le fait qu'il faut exploiter à tout prix nos ressources naturelles telle la forêt. En ce sens, M. Béliveau se dit convaincu de la nécessité de construire la papeterie à Matane dans la mesure où la survie de F.F. Soucy de Rivière-du-Loup n'est pas mise en cause.

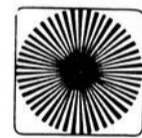
De plus, le chef de l'Union Nationale croit opportun d'insérer certaines "spécificités" régionales à l'intérieur des législations. Ainsi, une région éloignée comme la nôtre

pourrait devenir concurrentielle si elle pouvait bénéficier d'avantages comme: l'abolition de la taxe ascenseur sur l'essence; un taux préférentiel sur l'électricité pour les entreprises désireuses de s'installer chez nous; et des programmes d'emplois spécifiques au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Mais pour ça, il faut de l'argent; où trouvera-t-on les revenus nécessaires? Ces revenus, a-t-il précisé, viendraient petit à petit avec un gouvernement qui saura susciter le changement des mentalités par des politiques où l'on s'écarte de l'Etat Providence, où l'on règle définitivement les problèmes de relation de travail, où l'on fait appel au consensus québécois où chacun sait qu'il y a un prix à payer pour se sortir de la misère. Et ce prix, c'est un effort individuel constant que les générations présentes et futures devront fournir. De plus, a conclu M. Béliveau, il faudra laisser à l'entreprise privée la place qui lui revient afin qu'elle puisse participer, elle aussi, au développement économique des régions.

Ces avenues de solution et bien d'autres encore, se retrouvent d'ailleurs à l'intérieur du manifeste du Parti qui sera rendu public le 20 avril prochain.

Eric LeBel



**PROGRÈS
ÉCHO**
HEBDOMADAIRE REGIONAL

Directeur général: Roland Bellavance
Chef à la rédaction: Jean-Claude Leclerc
Journalistes: Eric LeBel, Ernie Wells, René Alary

Sports: Jean-Claude Leclerc
Collaborateurs spéciaux: Charles Rhéaume, Bernard Bélanger, Christiane Rioux
Revision et normalisation: Marthe Leclerc
Collaboration: Ernest Simard
Caricaturiste: Christian Girard

PUBLICITÉ:
Supervision des ventes: Jean-Guy Caron
Publicitaires: Roch Tardif, Gino Lévesque, Marcelle Beaulieu
Coordonnatrice de la publicité: Marie Bellavance

Petites annonces: Lyne Paradis
Graphiste: Pierre Gosselin
Chef de tirage: Marcel Deschênes 723-1206
Responsable des camelots: Lise Deschênes 723-1206

Abonnement: Evangéline Roussel Tél.: 739-4949
Distribution: Roland Amiot 723-8458
Contrôleur: Claude Bellavance
Publié par l'Écho du Bas Saint-Laurent Inc.
192, rue St-Germain est, Rimouski
Case Postale 410, G5L 7C4, Tél.: 723-4800
Abonnement: \$18.50 1 an, 2 ans \$29.00
Pays étrangers: 1 an \$45.00
Courrier de seconde classe:
Enregistrement no 0350
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite et expresse de la direction.
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Composition, montage, impression: Les Presses de l'Est du Québec Inc., Rimouski

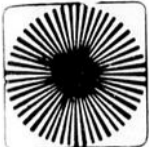


HEBDOS

HEBDOS

HEBDOS

HEBDOS



Cette page est à l'usage des lecteurs qui nous font tenir un texte signé, conforme à la loi du Code des Hebdomadaires du Canada. Les opinions qui y sont exprimées n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du journal ou de son éditeur. L'utilisation d'un pseudonyme est permise à condition que son signataire donne son nom au journal.

opinions

Fiancés

Hydro-Québec fait encore les manchettes!

Alors que LA PRESSE dans son édition du 17 mars 1983 évalue le scandale du sacage de la Baie James et son désordre "célèbre" règlement hors cour de \$200,000. en regard de dommages de quelque \$31,000,000. en plus des frais d'avocats de quelque \$800,000., l'Assemblée Nationale obtient qu'une commission parlementaire soit tenue pour clarifier la participation du gouvernement et de son premier ministre, Monsieur Lévesque, dans ce conflit.

Après 2 jours de séances de cette commission parlementaire, LA PRESSE revient dans son édition du 2 avril page A9 et confirme, suite aux témoignages du P.D.G. de S.E.B.J. et d'autres témoins, que "L'importance du rôle joué par Lévesque ne fait plus de doute".

On a réglé entre 1974 et 1979, soit 5 ans, les coûts d'un sacage de \$32,000,000 pour \$200,000. basé sur l'incapacité de payer des pauvres syndiqués.

Entre ces deux éditions de LA PRESSE, le NOUVELLISTE de Trois-Rivières fait état de la discrimination dont sont victimes les nationalisés d'Hydro-Québec.

Durant une période beaucoup plus longue que la précédente, soit de 1966 à 1983, c'est-à-dire 17 ans, les nationalisés d'Hydro-Québec ont réclamé à grands cris et par des démarches de toutes sortes auprès des dirigeants d'Hydro-Québec et des gouvernements qui se sont succédés, le règlement de la PARITE de leur fonds de pension avec les anciens hydroquébécois d'avant 1966 et des nouveaux d'après 1966, sans avoir obtenu justice jusqu'à date. Le coût de cette PARITE ne serait que d'environ \$10,600,000. pas \$32,000,000. et l'incapacité de payer ne peut

être la cause du non règlement puisque la réserve de notre fonds de pension s'élevait à \$1,164,955,161. à la fin de l'exercice de 1982. De plus, en 1982, la réserve

avait le courage et la fierté de faire une suggestion, un souhait et un vœu pieux (!) semblable à celui qu'il a fait en ce qui a trait au sac de la Baie James, notre

Si oui, l'avenir de notre belle province et de notre peuple n'est pas prêt de nous appartenir dans la

SUITE A LA PAGE A 22



QUAND JE VOUS DISAIS MONSIEUR LE MINISTRE, QUE CE N'EST PAS SEULEMENT DANS LE BUDGET DU GOUVERNEMENT QU'IL Y A DES TROUS!

s'est accrue de \$261,005,073. alors que les déboursés de pension étaient de seulement \$18,649,790. à tous les québécois que nationalisés. La réserve augmente donc annuellement au rythme de 14 fois les déboursés.

Quand on considère que Monsieur Lévesque fut le "PERE" de la nationalisation, n'intervient pas dans un tel dossier pour régler avec nos fonds pour \$10,600,000. le côté humain du problème de pension de SES nationalisés, à qui il avait promis en 1962 que personne ne subirait aucune discrimination, ni aucune injustice, on ne peut s'empêcher d'en dévoiler la teneur à la population. Si Monsieur Lévesque

problème humain serait très vite réglé.

Nous avons toujours fait nos démarches dans la dignité et avec la plus grande politesse envers ceux que nous avons rencontrés espérant que nous obtiendrions un jour, gain de cause.

Serait-ce que les SAC-CAGEURS sont plus appréciés que ceux qui font des revendications dans la dignité?

Au Petit Bouleau
Réservation 739-3261

Essayez notre table d'hôte

ENTREE

Soupe à l'oignon au gratin ou Coquilles St-Jacques

METS PRINCIPAL

Saumon et cuisses de grenouilles \$12.95

Langoustines à l'ail sur un nid de riz \$15.95

Queue de homard sur médaillon de filet mignon \$16.95

Dessert et café à discrétion

SPECIAL D'AVRIL

Les mercredi et jeudi le 2ième repas à demi-prix.

Ouvert de 17 h. à 23 h. du mercredi au dimanche

NOUVELLE ADMINISTRATION
Votre hôte,
Serge St-Onge,

SURVEILLEZ L'OUVERTURE

Danse Spectacle



BIENTÔT... À RIMOUSKI CABARET PLUS

Du jamais vu Dans la région

Pour banquets, mariages, réceptions et party musique de tous genres
Programmation musicale à votre goût
Qualité sonore assurée

(demandez la fiche technique de nos équipements)

PRIX INTÉRESSANTS

Disco-Mobile

FT

Consultez:

Jean-François Tarcotte

233 Ladrière
Rimouski, Qc
Tél.: 722-4803
723-0675



DÉMONSTRATION SUR LE DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE DE MARIAGE ET L'ÉTIQUETTE PRATIQUE.

le samedi 21 mai 1983
(heures et lieu indiqués sur le billet) présenté par:
Blondin maître-photographe

Une solution pour résoudre vos problèmes sur l'organisation de votre mariage. A ne pas manquer, ouvert à tous.

MARCHANDS PARTICIPANTS:

- Agence de Voyage Frontenac
- Assurance Marcel Rioux, Bic
- Auberge des Gouverneurs
- Armoire à linge
- *Module la grande Place
- *Cave de Beauté
- Construction J P R (78) Inc.
- Coiffure Bonnie'N Clyde et Coiffure Elle et Lui
- Meubles Dessureault
- Disco Jean-François Turcotte
- Notaires Gauvreau et Ross
- *Salon de la Mariée - Hermance
- Huguette Saint-Laurent
- *Ruth Votre Fleuriste
- Studio Blondin

Billets en vente aux marchands indiqués. (*)

Audiences publiques sur la pulvérisation aérienne lundi prochain à Rimouski-Est

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra lundi prochain à Rimouski des audiences sur les projets de pulvérisation aérienne de phytocides du Ministère de l'Énergie et des Ressources.

Ces audiences se dérouleront le lundi 18 avril à partir de 19 h 30 à l'Hotel Normandie de Rimouski-Est.

Le but de ces séances est de permettre à la population et aux différents requérants de se renseigner sur ce pro-

jet ensuite de se prononcer par voie de mémoire ou toute autre argumentation écrite.

A ces audiences de lundi prochain, on s'attend ou du moins on devrait s'attendre à une forte représentation des milieux concernés. Selon le président de ce Bureau, M.P.-Réal L'Heureux, c'est même la première fois que sa commission reçoit autant de demandes pour la tenue d'audiences. Pour le Bas Saint-Laurent-Gaspésie et le Nord

Ouest du Québec, il est entré 40 demandes dont 27 sont en provenance de la région 01.

En gros, le projet du Ministère de l'Énergie et des Ressources; gestionnaire de la forêt publique québécoise, consiste en une plantation de jeunes conifères, suivie d'une intervention destinée à détruire la végétation compétitive. La méthode proposée consiste donc en l'application, par voie aérienne, d'une préparation chimique appelée

PHYTOCIDE qui s'attaque aux arbres et arbuste feuillus susceptibles d'étouffer les jeunes plants de conifères et de nuire à leur croissance optimale. Les espèces visées sont le framboisier, érables à épis, érables rouges, cerisiers, bouleaux et peupliers". Deux produits seront employés: le 2,4,5-T et le 2,4-d. Le programme d'arrosage serait effectué en 1983-84 sur 22000 hectares de forêt dont la plus grande superficie se retrouve

dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie. Près de 75 pour-cent des arrosages seront effectués dans la région 01.

Cette première étape de lundi prochain sera très importante en ce sens que les personnes impliquées par ce projet les organismes et représentants de divers milieux seront sur place à la fois pour présenter l'ensemble du projet et aussi pour s'informer sur toutes les conséquences qui peuvent découler de cette méthode de pulvérisation aérienne.

Actuellement donc, 27 personnes et organismes se sont prononcés sur ce projet et ont tous émis des objections contre ce projet. Parmi les motifs les plus souvent rapportés on s'inquiète des dangers de l'utilisation de phytocides sur la santé humaine, ainsi que sur celle de la faune, on s'inquiète aussi sur les risques face aux érablières qui seraient touchées, on parle aussi de danger de contamination des rivières et surtout, on s'élève contre l'utilisation des produits chimiques utilisés qui sont d'ailleurs interdits aux États-Unis comme c'est le cas pour le produit appelé le 2,4,5-T.

En somme, on souhaiterait davantage une solution mécanique que chimique.

Somme toute, c'est donc lundi prochain que le Bureau des Audiences Publiques sera à Rimouski-Est pour entendre les différents intervenants dans ce projet. Ce sera la première

partie, celle de la présentation du projet et de la période questions. Après quoi, une période de 21 jours sera allouée pour permettre aux personnes et organismes qui le désirent de préparer un mémoire. Après ces deux étapes, les commissaires présenteront un rapport au Ministre de l'Environnement et au Conseil des

Ministres qui acceptent ou refuseront en partie ou en totalité ce projet du Ministère de l'Énergie et des Ressources. Ce rapport devrait être soumis aux dernières instances le 25 juillet '83. Si le projet se réalise, c'est au mois d'août que le MER commença la pulvérisation aérienne. Ernie Wells

L'Autobiographie de Jean-B. Gauvin

De 1908 à 1983, c'est 75 années de souvenirs, d'anecdotes, d'événements heureux et malheureux, que nous livre monsieur le Curé Jean-Baptiste Gauvin dans son autobio-

graphie qu'il vient tout juste de publier. Originaire du troisième rang de la paroisse de Sacré-Coeur, Jean-Baptiste Gauvin a été tour à tour curé de la

paroisse de Price de 1963 à 1972 et ensuite à Nazareth jusqu'en 1977. Depuis peu, il est le Curé de la petite municipalité de Rivière Trois-Pistoles.

"Tout ce que j'ai écrit dans mon autobiographie est vrai et les faits sont toujours réels. Tout ce qu'on y retrouve a été tiré de ma mémoire", de nous dire M.Gauvin. Cette autobiographie de 213 pages est abondamment illustrée de photos d'hier et d'aujourd'hui. La couverture représente la maison où naquit Jean-Baptiste Gauvin en 1908. Elle a été peinte par l'artiste Basque il y a de cela plusieurs années.



L'Autobiographie de Jean-Baptiste Gauvin est disponible à la Librairie Blais, rue de la Cathédrale et dans les magasins Cooprix de Rimouski.

JEAN-BAPTISTE GAUVIN

ÉVOCACTION

AUTOBIOGRAPHIE

MAISON PATRIARCALE

GILLES HUDON
représentant enregistré

SERVICES À L'INVESTISSEUR.
Achat et vente d'actions, d'options, d'obligations, régime épargne-actions, régime retraite autogérés, et abris fiscaux divers.

(418) 529-5325

SPECIAL PRINTANIER 30%

Pour toute commande placée entre le 30 mars et le 30 avril pour un rideau ou une cantonnière VERTIFLEX vous bénéficiez d'un escompte additionnel de: **-5%**

- sur les dentelles • draperies
- couvre-lits • toiles solaires et ordinaires • papier peint • stores horizontaux • stores plissés Vérosol.

Nouveau: Pôles en bois de couleur et peinture décorative Crown Diamond.

- INSTALLATION GRATUITE
- SERVICE À DOMICILE
- CONFECTION DE TENTURES

SÉBAST ENR.
1408, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père, Qué. G0K 1G0
724-2425

Un nouveau système de chauffage

mixte de conception révolutionnaire qui réduit considérablement la consommation de mazout.

BI-ÉNERGIE

L'entrée électrique existante est suffisante
100 A pour le D-15

FIABLE et SECURITAIRE

EXEMPLE
Prix approximatif \$1,400.00
Subvention fédérale \$700.00
Subvention Hydro-Québec \$650.00
VOTRE COÛT \$50.00

Système à air chaud

- EXEMPLES DE CONVERSION BI-ÉNERGIE

- Système à eau chaude.

Sol-Air-Eau Plomberie du Bas St-Laurent Service

C.P. 997 Rimouski
Traitement d'eau et produit chimique et entretien de piscine
Bain tourbillon
Service de plomberie 24 heures
Tél.: 722-8248

les électriciens **LEPAGE & SIMARD inc.**

Spécialistes en chauffage électrique service d'appareils ménagers
380, rue Siris, Philippe Lepage, président Rimouski (Québec) G5L 6E1
723-8952

"Avec un maître électricien, c'est sûr!"

ÉCONOMISEZ 15%

Cet escompte est applicable sur les remplacements de pièces seulement lors d'une réparation de votre appareil électroménager.

Du 1er au 30 avril pour les produits suivants:

PIÈCES ET SERVICE D'USINE APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS
Frigidaire - Gibson - Kelvinator - Leonard - Roy White Westinghouse
Privé:
Admiral - Baycrest - Beau*Mark Fascination - Kenmore - RCA Viking - Viscount - Westinghouse
Dépositaire d'éléments

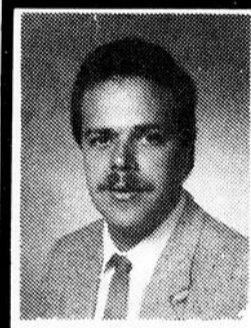
CHROMALOX
158 de l'Évêché ouest
723-7323
sans frais 1-800-252-0805
Gérant: Charles Côté



Pour étudier les fonds marins du Pérou

La compagnie J.L. Electron de Rimouski et la Marine Péruvienne sont en négociations pour l'achat par le Pérou d'un tout nouveau type de bouée océanographique. Celle-ci, en plus de signaler le danger possible aux navires de passage, transmet également des données sur les fonds marins. Et ces données sont retransmises, par voie hertzienne, à une unité de contrôle comme celle qui apparaît ci-dessus

Jeune compagnie est à la recherche de personne seule ou couple désireux d'augmenter leur revenu, cette compagnie vous offre beaucoup de possibilités. Téléphoner après 5 heures à 724-3910.



POUR TOUS VOS BESOINS EN PUBLICITÉ
CONTACTEZ
GINO LÉVESQUE
Publicitaire-conseil
723-4800
Journal
PROGRÈS ÉCHO

2
♠

♠

Bar dansant L'2 D'PIQUE

Dunouveau de 8 à 10 hres
tous les soirs, on double la coupe.

— ♠

♠
2

91, rue Saint-Germain est
Rimouski 723-0515

**DEVENEZ
MEMBRE
AVANT LE
1er MAI 1983**

**ET OBTENEZ GRATUITEMENT
5 LOCATIONS DE FILMS**

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
LUNDI AU DIMANCHE DE 12H A 20 H
JEUDI, VENDREDI DE 12H A 21H

- Les plus grands succès du cinéma
- Location de magnétoscope
- Location de film
- Location de jeux-vidéo
- Vente de cassettes VHS-BÉTA
- Production vidéo
- Vidéo-carte film / 2.00 \$

**CHAQUE MARDI
RABAIS DE 50%
SUR LOCATION
DE MAGNÉTOSCOPES
ET DE FILMS**

**CINÉ VIDÉO CLUB
DE RIMOUSKI**

96 ST-GERMAIN OUEST - 724-2711

Un prêt "AUTO-NEUVE"

14 1/2%*

Assurance-vie incluse
*Taux sous réserve de confirmation

Chez-nous, ça roule!

On s'y connaît en prêts.

Trust Royal

CARREFOUR RIMOUSKI - 722-6434

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi: 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h00
Samedi: 9h00 à 12h00



Monsieur Jean-Marie Deschênes du 181, St-Pierre, app. 4 à Rimouski est l'heureux gagnant de la chasse au trésor. Il emporte le prix spécial du tirage de Pâques au montant de \$500.00. Il reçoit le prix de M. Albéric Michaud, propriétaire du service A. Michaud, et participant à la promotion de la chasse au trésor. Ils sont en compagnie de M. Gino Lévesque, conseiller publicitaire du journal Progrès-Écho.

Assemblée de la SNEQ

**Québec indépendant:
viablement
économique!**

C'est sous le thème :
"Un Québec indépendant

**vosre
beauté**



**LES DIFFERENTES
FORMES CORMETI-
QUES SOTHYS**

Suivant leur destination, la localisation de leur effet, le degré de pénétration souhaité, les substances actives contenues dans les produits cosmétiques sont incorporées à des préparations spécialement étudiées. Les formes cosmétiques des produits SOTHYS sont élaborées pour permettre la parfaite diffusion des principes actifs en vue d'une efficacité d'application.

**LES LAITS DE
BEAUTE**

Ce sont des émulsions dont chaque élément est sélectionné pour sa qualité optima. Leur consistance est fluide et permet une imprégnation parfaite. Leur stabilité est totale. Leur usage permet la première phase du nettoyage quotidien. Ils possèdent deux qualités essentielles: - Leur pH étudié n'attaque pas l'équilibre physiologique de l'épiderme. - Chaque lait de chaque gamme est formulé pour permettre le meilleur nettoyage du type de peau auquel il est destiné.

Mode d'utilisation: à l'aide de la pulpe des doigts, répartir une petite quantité de lait sur le visage et le cou. Procéder à des mouvements circulaires afin de bien émulsionner les sécrétions, les impuretés et les fards qui encombrant la surface de la peau et les ostiums folliculaires. Retirer le lait à l'aide de coton ou d'éponges humides de lotion appropriée au type de peau.

Fréquence d'utilisation: Chaque soir, que le visage soit maquillé ou non. Chaque soir et chaque matin sur les peaux grasses et asphyxiées ou déshydratées superficiellement.

Toujours dans le but de vous aider,

Vos amies les Esthéticiennes, Céline et Denise, e.v.d.e.d., La Cave de Beauté "Pour vous deux", 100, rue Saint-Germain Ouest, Rimouski. Tél.: 723-3350-3358.

c'est viablement économique" que les délégués à la 12^{ème} assemblée générale annuelle de la Société Nationale de l'est du Québec seront appelés à réfléchir à la Grande Maison de Ste-Luce-sur-Mer le 16 avril prochain à la grande maison de Ste-Luce.

Après avoir investi plus de deux ans dans l'approfondissement de notre réalité économique, les membres du conseil d'administration jugent le moment opportun d'aborder l'étude de l'indépendance économique. Des personnes ressources compétentes seront sur place et les participants se verront remettre de la documentation qui illustre les possibilités du Québec.

Le programme-horaire de la journée comporte également une partie réservée aux affaires administratives courantes. La SNEQ rappelle donc à tous ses membres qu'ils sont invités à participer en grand nombre à cette journée. Seuls les délégués des sociétés affiliées auront droit de vote.

La Société Nationale invite par ailleurs tous les citoyens à participer à la partie réflexion. On pourra s'y inscrire à partir de 13 heures.

AGISSEZ MAINTENANT!

**ÉTUDIANTS DU SECONDAIRE...
Participez au concours de rédaction
de la semaine des hebdomas**

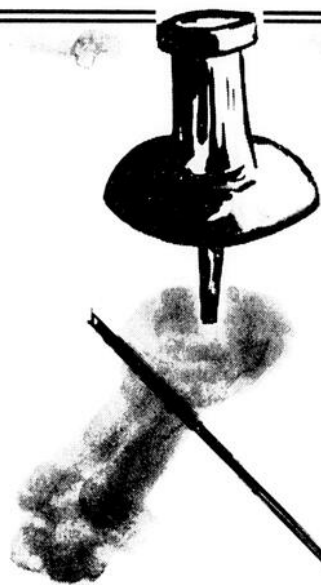
DEVENEZ JOURNALISTE AU JOURNAL PROGRÈS-ÉCHO



Dans le cadre de la Semaine nationale des journaux hebdomadaires de langue française, du 8 au 14 mai 1983, les hebdomas régionaux du Québec organisent, avec la collaboration des professeurs de français du Secondaire, un concours rédactionnel à l'intention des étudiants et étudiantes du Secondaire I à V.

Tous les étudiants et étudiantes du Secondaire sont invités à devenir journalistes de leur hebdomadaire au cours des prochaines semaines et à soumettre à la direction de leur journal hebdomadaire un texte de nouvelle ou de reportage.

Les meilleurs textes seront publiés dans ce journal au cours de la semaine du 8 mai 1983 et les auteurs des textes primés recevront un prix de la direction du journal. Les gagnants de chaque région seront automatiquement inscrits au concours national et les deux grands gagnants au niveau de la province seront invités au congrès annuel des Hebdomas régionaux du Québec, en juin 1983 à Jonquière.



*C'est mardi, le 4 de
de Québec une conf
disponible depuis
l'une des manib
Nul doute c
constitue un*

LES MODALITÉS DU CONCOURS

- **Règles d'éligibilité:** Tous les étudiants et étudiantes du Secondaire peuvent participer au concours.
 - **Carte de presse:** Pour s'inscrire au concours rédactionnel, les étudiants et étudiantes du Secondaire doivent faire la demande d'une carte de presse temporaire. Cette carte de presse peut être obtenue au bureau de votre journal hebdomadaire local ou encore l'inscription peut se faire auprès du professeur de français qui pourra remettre les cartes de presse.
 - **Les textes:** Les textes soumis au concours rédactionnel doivent être d'au moins 50 lignes et d'au plus 120 lignes. Les sujets de rédaction sont libres, à condition qu'ils soient de nature locale ou régionale (activité locale, association locale, sport local, organisme local).
 - **Remise des textes:** Tous les textes doivent parvenir au journal hebdomadaire le 22 avril au plus tard. Vous pouvez porter votre texte au bureau du journal hebdomadaire, le mettre à la poste ou le remettre à votre professeur de français qui le fera parvenir à destination.
 - **Choix des gagnants:** Le jury, formé de professeurs et de l'éditeur de votre journal hebdomadaire, choisira deux grands gagnants, soit le meilleur texte soumis par un élève du Secondaire I et II, et le meilleur texte présenté par un étudiant ou une étudiante du niveau Secondaire III, IV et V. Les textes des gagnants seront publiés dans votre journal hebdomadaire, au cours de la semaine du 8 mai 1983. La remise des prix aux gagnants se fera également durant la Semaine nationale des Hebdomas.
 - **Au niveau provincial,** un jury déterminera deux grands gagnants, un du niveau Secondaire I et II et un du niveau Secondaire III, IV et V. Les deux grands gagnants seront invités, en compagnie de leurs parents, au Congrès annuel des Hebdomas, en juin 1983 à Jonquière.
 - **Soyez à l'affût de l'actualité locale!**
- Faites connaître, par le journal, les activités ou associations de votre école, de votre ville, de votre région!



Nom personne responsable du Concours

ERIC LABEL

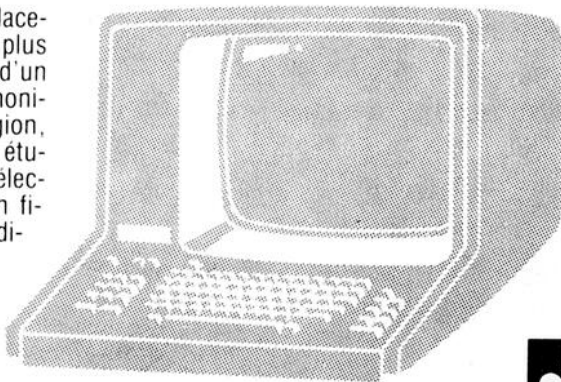
192 Est, St-Germain, Rimouski, Qué. C.P. 410
G5L 7C4 Tél.: (418) 723-4800

Québec

**PLACEMENT
ÉTUDIANT**

**1 ÉTUDIANT EN
2 TEMPS
3 MOUVEMENTS**

... grâce au service informatisé du Placement étudiant du Québec. De plus en plus d'employeurs bénéficient de l'efficacité d'un tel système. Sur un simple appel téléphonique au Centre Travail-Québec de leur région, ils obtiennent les noms d'étudiants et étudiantes disponibles. Travail-Québec sélectionne minutieusement, à l'aide de son fichier informatisé, les candidats et candidates en fonction de leur formation et des exigences de l'emploi à combler. Et en 2 temps 3 mouvements un jeune peut, tout en participant au développement de l'entreprise, acquérir une expérience précieuse pour son avenir.



Nouveau programme subventionné

De plus, dès cet été, les employeurs qui offriront un emploi à des étudiants et étudiantes en science et technologie auront droit à une subvention. Le monde de demain se forme maintenant. Le Placement étudiant du Québec y voit.

TRAVAIL-QUÉBEC



Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu



Ernie Wells

L'ECHOTIER



Eric Lebel

Nos plus sincères condoléances à Céline Lévesque, maintenant de Sainte-Anne-des-Monts et autrefois de Rimouski, pour le décès de sa mère qui avait 96 ans. Plusieurs clients de l'ancien restaurant la Vieille Forge se souviennent de Céline du temps où elle y travaillait.

N'oubliez pas la dégustation de Vins et Fromages au profit de la Fibrose Kystique qui aura lieu le 23 avril à la Cafétéria du Cegep de Rimouski. L'an dernier, plus de 450 personnes ont participé à cette soirée. Les billets sont en vente à la pharmacie Uniprix de la Grande Place et au

raquetball. Lâche pas Eric...

Du 10 au 16 avril, c'est la Semaine de Conservation de la Faune. Cet événement annuel a pour but de sensibiliser la population à l'importance de la faune et de son habitat. Dans la région, le MLCP organise un concours pour tous les jeunes de niveau primaire. Les participants devront faire une affiche sur la faune. Chaque participant aura un prix. Pour plus de renseignements, on communique avec Armand Dubé au numéro: 722-3830.

Il y aura encore beaucoup de monde dans les bois l'automne prochain. Les cours de maniement d'armes à feu qui avait lieu lundi et mardi au Cegep étaient complets. On prévoit toutefois une autre session pour le mois de mai. Ceux et celles qui le désirent pourront d'ici là se rendre à St-Eugène où un cours est prévu pour le 30 avril. On doit s'inscrire auprès de Raoul Berger, 869-2575.

La pensée de la semaine nous est venue comme ça de Gino Lévesque. 'Le génie a ses limites... le stupide est sans borne...' A retenir,

En fin de semaine le Club Rotary de Rimouski célèbre son quarantième anniversaire de fondation. Un peu plus loin dans ces pages, vous verrez un cahier spécial qui nous rappelle les débuts de ce club et ses implications dans le milieu. Bon anniversaire à tous les Rotariens.

Les Centres de Services Sociaux ont dix ans cette année, au sein du réseau des Affaires Sociales. En 1981-82, plus de 400,000 personnes ont bénéficié de l'aide apportée par les C.S.S. Une présence essentielle.

s'est fait un peu en fin de semaine avec la belle température que nous avons connue samedi... Mais si ça continu, comme en début de semaine, neige et froid, ce signe n'en sera plus un...

La Samare, boutique d'artisanat de la rue Rouleau emménagera bientôt dans l'ancien local du magasin Le Puits d'Amour de la rue St-Germain.

Un signe que l'hiver est terminé (ou presque) c'est la rupture du pont de glace entre l'île St-Barnabé et la berge. Ca

Aux dernières nouvelles, le confrère aux sports à Radio-Canada Rimouski, notre Kid national, Claude Couture, devrait revenir au travail le 6 juin. On sait que Claude a subi une délicate intervention chirurgicale il y a deux ou trois semaines. Lâche pas Kid on pense à toi.



Notre ami et graphiste au Progrès-Echo, Pierre Gosselin, a reçu des mains de notre consœur Mireille, un "magnifique gâteau d'anniversaire. Voyons Pierre... c'est l'intention qui compte.

La Pâtisserie Lacasse, qui devait ouvrir un comptoir dans l'ancien local de Chinic s'est ravisée et ouvrira cette fois dans l'ancien local de la Régie des Alcools.

Le stationnement au centre-ville est devenu un réel problème qui va toujours en empirant.

Les autorités municipales devront bientôt se pencher sur cette question avant qu'il ne soit trop tard. Le seul stationnement que l'on trouve entre les rues de la Cathédrale et St-Barnabé est celui de l'Auberge St-Germain. Et encore c'est un stationnement privé pour les clients du St-Germain. On en reparlera.

En parlant de chasse, il y a eu cette année, 6758 inscriptions pour 350 gagnants à la chasse au Cerf de Virginie sur l'île d'Anticosti. Pour ceux qui n'ont pas été chanceux, vous pouvez, depuis lundi, communiquer avec le bureau des réservations du Ministère à Québec au cas où il y aurait des désistements.

A quand l'ouverture de la Crêpe Bretonne du propriétaire Jacques Gosselin (le bijoutier) sur la rue St-Germain ouest. Les travaux extérieurs semblent terminés. C'est fort probablement à l'intérieur que ça se passe... En passant on peut voir toutefois la magnifique porte d'entrée.

Dame rumeur nous apprend aussi qu'un restaurant ouvrirait bientôt ses portes dans cette belle et grande maison blanche sur la rue St-Germain en face de la tabagie de la Cité. Cette résidence était occupée autrefois par le regretté Charles Belzile. C'est Georges Reid qui en est maintenant le nouveau propriétaire. La rumeur nous dit pas la spécialité de ce futur restaurant...

Encore une fois, (Sic, sio et resic) c'est épouvantable de voir l'état actuel des rues dans la ville de Rimouski. Les boulevards, les rues du centre-ville comme les petites rues de quartier, rien n'y échappe. On évite un trou et on tombe dans un autre. On a beau 'boucher' et comme on dit 'patcher', ça ne sert à rien c'est toujours à recommencer. Il va falloir faire quelque chose messieurs de la Ville de Rimouski.

La rumeur veut que le Conservatoire de Musique de Rimouski occupe bientôt la totalité du Centre Civique de Rimouski. Dans les faits, ça l'est presque puisque le Conservatoire occupe tout l'édifice sauf la salle de spectacles et le sous-sol où se trouve la salle de quilles. Au fait, cette même rumeur veut la salle de quilles soit relogée dans l'ancien local de Zeller's rue St-Germain Ouest...

A Saint-Fabien cette fois, il y aura un minicongrès de l'Age d'Or le 15 avril à la salle paroissiale. Trois conférenciers seront sur place: MM. Dominique Plante, Thomas Bélanger et Emile Thibault, tous trois de la Fédération de l'Age d'Or. Tous les membres du Club Les Amis de l'Age d'Or de St-Fabien sont attendus.

A Mont-Joli, la population participe vraiment lorsque c'est le temps comme ce fut le cas en fin de semaine, dimanche aux Galeries de Mont-Joli. Il y avait foule pour assister et participer au téléthon de la Paralyse Cérébrale et au Salon de la Beauté Chantale Larivé.



Quelle triste température que celle que nous connaissons actuellement. Y'a pas à dire, même notre meilleur ami Philo, ci-dessus, doit y regarder à deux fois, et avec des lunettes en plus, pour voir si le calendrier n'a pas répété deux fois le même mois de mars. Si ça se poursuit, on aura pas d'été puisque l'hiver ne sera pas fini. Quelle vie...

Gagnante de LA CHASSE AU TRÉSOR



Mme Monique Côté du 284 rue Dollard à Rimouski, est devenue cette semaine une autre heureuse gagnante du concours LA CHASSE AU TRÉSOR. Mme Côté a accepté son prix des mains de M. Jean-Marc St-Pierre de CANADIAN TIRE, et ce, en présence de Mme Gisèle Bellavance, représentant le journal PROGRÈS-ÉCHO.

certificats de
**DÉPÔT
GARANTI**
doublement
avantageux

11%
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 \$
(3 ans)

10%
Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1 000 \$
(15 mois)

**Communiquez
avec l'un de nos
conseillers
financiers.**

TRUST GÉNÉRAL

Rimouski:
12, Saint-Germain est. 724-4106

Institution inscrite
à la Régie de l'assurance-dépôts
du Québec

• Taux sujets à confirmation

Déraillement de wagons de produits toxiques

Rimouski est prêt... sur papier!

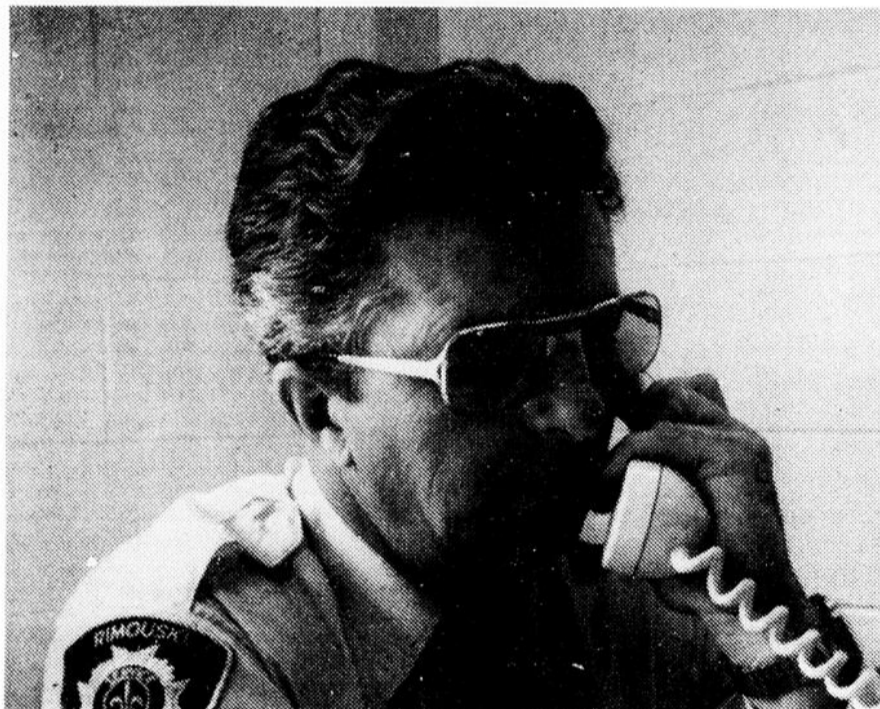
Le directeur du Service des incendies à la Ville de Rimouski, M. Roger Bernier, a formellement démenti l'assertion selon

laquelle les autorités municipales ne possèderaient pas de plan "d'urgence" pour faire face à un déraillement

impliquant des wagons contenant des produits à haute toxicité. M. Bernier répondait ainsi à une affirmation

du directeur régional du bureau de la Protection civile, M. Charles Stewart, qui était l'invité du Club de Presse de Rimouski jeudi dernier.

tiel, de conclure Roger Bernier, que l'on procède régulièrement à de tels exercices afin d'apporter les ajustements qui s'imposent.



Le directeur du Service des incendies à la Ville de Rimouski, M. Roger Bernier, est d'avis que Rimouski peut répondre adéquatement à une situation d'urgence impliquant un déraillement de train contenant des matières toxiques.

M. Stewart avait alors avancé que la Ville de Rimouski n'était pas suffisamment préparée pour répondre adéquatement aux impératifs que commandent une telle situation.

De son côté, M. Bernier soutient qu'il existe un plan de mesures d'urgence et que le Service des incendies a les équipements et le personnel lui permettant de faire face à la musique. Qui plus est, de poursuivre Roger Bernier, ce plan est tenu à date à tous les ans et vient de faire l'objet d'une vérification de la part du bureau régional de la Protection civile. Le directeur du Service des incendies a cependant admis que ledit plan n'avait jamais été mis à l'essai et qu'il était donc difficile de juger de son efficacité. Il serait donc souhaitable, pour ne pas dire essen-

PROTECTION CIVILE.

La Loi de la protection de la personne et des biens en cas de sinistre qui a remplacé la défunte Loi sur la protection civile, en 1979, a été créée afin de mettre sur pied une série de mesures à appliquer en cas de sinistres et, par le fait même, secourir toute personne dont la vie est en péril.

Dans l'ensemble de la province on ne compte que sur des effectifs regroupant 80 personnes dont 26 sont affectées à l'administration et 54 autres réparties dans 9 régions administratives.

Dans notre région, le bureau est en voie de réorganisation. On y retrouve: 1 directeur général, 1 agent de bureau et 3 agents de liaison qui se partagent toute la région 01. En plus de conseiller les divers paliers de gouvernement sur les mesures à prendre en cas de sinistres (inondation, panne d'électricité généralisée, guerre nucléaire, etc...), le bureau de la protection civile publie des pamphlets d'information destinés au public en général et dispense des cours de formation (opérateur radio, sauvetage, secours en forêt, etc...) pour les bénévoles qui s'engagent à aider la municipalité en situation d'urgence.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le Bureau de la protection civile et ses activités, il suffit de communiquer au numéro suivant: 722-3589.

Eric LeBel



page de vie

avec Ernest Simard

Un nouveau droit?

L'Eglise, une communauté de plusieurs millions de personnes, a besoin comme tout groupement humain, de règles de comportements lui permettant d'atteindre ses objectifs; ces règles (ou canons) sont contenues dans ce qu'on appelle le Code de droit canonique. Les lois de ce Code sont basées sur la compréhension que l'Eglise a des saintes Ecritures et sur ses enseignements". Rédigé en 1917, l'ancien Code a été révisé au cours des dernières années, selon l'esprit de Vatican II qui nous a ouverts à "une compréhension renouvelée de l'Eglise, de ses enseignements et de leur application à notre temps".

Cette révision, annoncée par Jean XXIII en 1959, a commencé avec la fin du Concile et s'est effectuée sur une période de 17 ans. Cette remise à jour du Code de 1917 correspond à une vision renouvelée de l'Eglise suite au Concile Vatican II: un nouveau modèle d'Eglise s'est fait jour, à savoir "celui d'une communion, d'une communauté, du peuple de Dieu rassemblé dans l'unité en Jésus-Christ". Ce nouvel esprit du Code apparaît timidement dans la manière dont on traite des droits, obligations et privilèges, des personnes du peuple nouveau en Jésus-Christ qu'est l'Eglise.

Ce travail de révision est le fruit de plus de quinze années de consultations des évêques du monde entier et des experts en la matière provenant de plusieurs pays. Il faudra sans doute plusieurs années pour en faire l'expérience et l'application à notre monde d'aujourd'hui. Ce nouveau Code, appliqué dans l'esprit qui a présidé à sa révision, devrait influencer profondément la vie et la réflexion des chrétiens, partie prenante à part entière de cette législation renouvelée.

Il va sans dire que cette révision du Code de droit Canonique ne crée pas un droit totalement nouveau. Ce qui apparaît surtout dans "le nouveau-droit", c'est un changement d'esprit ou de mentalité, suite à ce mouvement amorcé à Vatican II et qui doit se poursuivre: "partir d'une Eglise centrée sur la hiérarchie et aller vers une Eglise fondée sur une communion de croyants, d'une Eglise d'uniformité vers une Eglise d'unité dans le pluralisme, d'une Eglise identifiée à des structures vers une Eglise centrée sur la dignité de la personne humaine".

Ernest Simard

Le savais-tu ?

L'alcoolisme est une maladie. Tu veux boire ? C'est ton affaire. Tu veux arrêter ? On va t'aider.

ALCOOLIQUE ANONYMES

Tél.: 723-6224

Centraide aide financièrement dix-huit organismes chez-nous

Centraide Bas St-Laurent a résolu de soutenir financièrement 21 projets de 18 organismes de la communauté en 1982 et 1983. Une somme totale de 43,000 dollars sera répartie entre ces organismes des régions de Rimouski, Mitis, Matane et la Vallée de la Matapédia.

Plus de 27 organismes locaux ont présenté une trentaine de requêtes. Pour faire le partage, CENTRAIDE s'était donné une double grille d'analyse; la

première en regard des clientèles-cibles et la seconde fondée sur le sérieux des projets ainsi que la santé financière des demandeurs.

Les demandes adressées à Centraide totalisaient plus d'un quart de million. La plupart de ces requêtes étaient justifiées et cet exercice a pleinement démontré que les moyens sont bien petits en regard des besoins à combler.

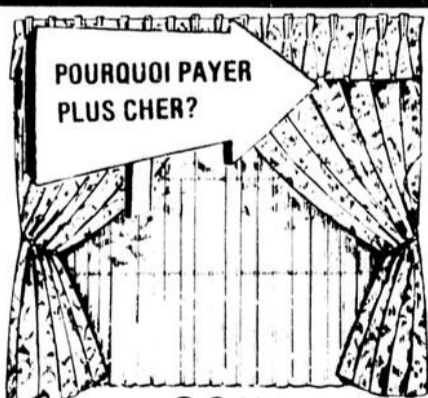
A l'automne 1982, la première campagne de souscription de

Centraide a permis d'amasser 55,000 \$. Quinze pour-cent de cet argent sert à administrer Centraide Bas St-Laurent alors que le reste est distribué dans le milieu.

Cette année, la campagne de souscription aura lieu au mois d'octobre dans tout le territoire du Bas St-Laurent. Le mode de perception demeure la déduction à la source. Vous pouvez adresser vos dons à Centraide Bas St-Laurent, C.P. 636, Rimouski.

LES TISSUS DU QUÉBEC

60 Ouest rue Notre-Dame
Trois-Pistoles Tél.: 851-1454



20%
de réduction sur tous les échantillons

Rideaux et draperies
Rég. \$4.00 à \$8.00 spécial **\$1.99** la verge

LE PLUS GROS CENTRE DE TISSUS DU BAS DU FLEUVE

SPÉCIAL

Coton imprimé 115 cm **1⁹⁹** m.

15 couleurs de ratine velours à **DEMI-PRIX**

500 rouleaux de tissus **50%** de réduction



DÉGUSTATION "VINS ET FROMAGES"

Pour venir en aide aux Centres de recherches sur la "Fibrose Kystique"

Le samedi, 23 avril 1983, 19h00

Cafétéria du Cégep
60 Rue Évêché Ouest,
Rimouski

Président d'honneur: Henri Paradis

Orchestre: Groupe Couleur

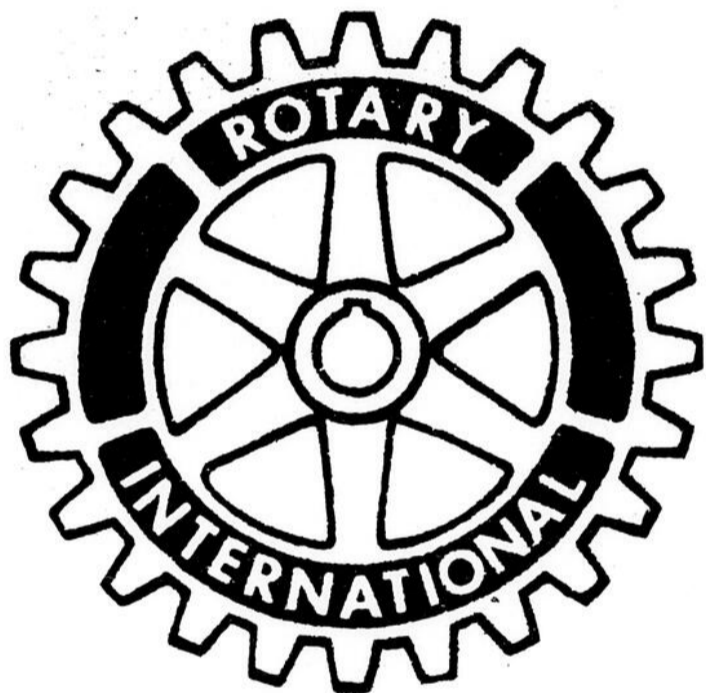
Billets en vente au Cégep,
Porte 180 Rue St-Louis
Local B-200 - Tél.: 723-1880, poste 549

PRIX DE PRÉSENCE: Four micro-ondes



CLUB ROTARY RIMOUSKI

FONDÉ EN 1942



40 ANS DE SERVICE ET D'HISTOIRE

Mot du président

Il y a quarante ans, une vingtaine d'hommes d'affaires intéressés à se regrouper pour servir leur communauté ont choisi de le faire dans les cadres d'un club de service déjà bien établi et ayant à son crédit une implication socio-économique reconnue.

Les fondateurs ont vu juste. Les objectifs, l'idéal rotarien et le respect des critères d'admissibilité ont assuré à différentes époques de la vie rimouskoise, la présence de rotariens engagés au service de la communauté.

Plus de deux cent cinquante rimouskois ont assuré la continuité de cet engagement au cours de ces quarante années. Les membres actuels veulent rendre hommage à chacun d'eux.

Nous voulons partager notre joie avec chacun et chacune d'entre vous à l'occasion de notre quarantième anniversaire de fondation.

Le président du Club Rotary
de Rimouski
Maurice Bouillon



● SOMMAIRE ●

- Mes 40 ans de ROTARIEN
- Marcel Jacob se remémore ses débuts
- 40 ans au niveau de la communauté rimouskoise



Le Club Rotary de Rimouski se compose aujourd'hui de trente membres actifs.

Rotary Rimouski 40 ans

1943 1983

A collage of black and white portraits of Rotary members from 1943 to 1983. The portraits are arranged in a grid-like fashion, with some overlapping. The names and terms of service are listed below each portrait.

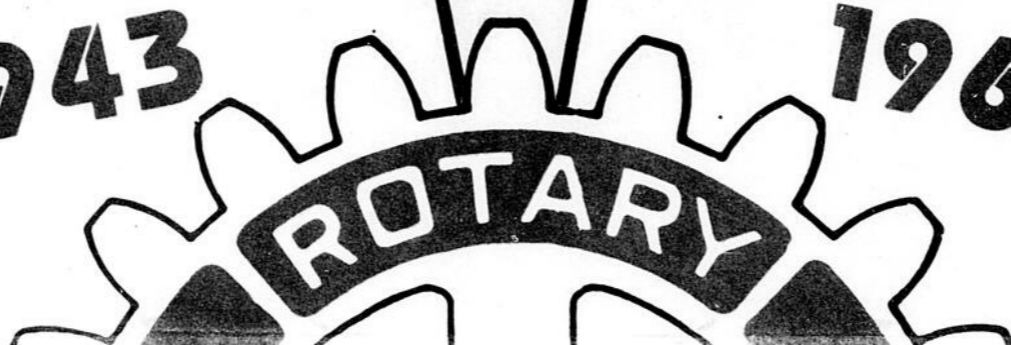
Amédée Caron 1942-43-44	Alexander Murray 1944-45	Maurice Tessier 1945-46	L. Léo Doyon 1946-47
Thomas-A. Bernier 1947-48	Perreault Casgrain 1948-49	F. Cecil Doak 1949-50	Léo McLaren 1950-51

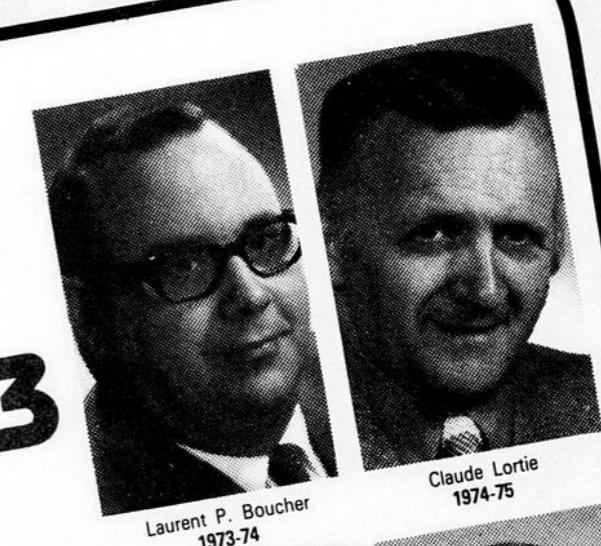
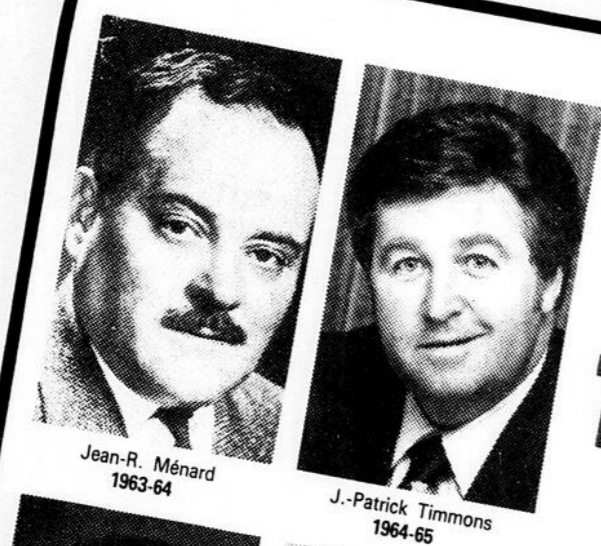
1953 1943

A collage of black and white portraits of Rotary members from 1953 to 1983. The portraits are arranged in a grid-like fashion, with some overlapping. The names and terms of service are listed below each portrait.

Roméo Crevier 1953-54	L.-Eustache Soucy 1954-55	H.E.P. Wilson 1955-56	Aubert Brillant 1956-57
Donald-H. Anning 1957-58	J.-Claude Gagnon 1958-59	Julien Thuot 1959-60	Gérard Langis 1960-61

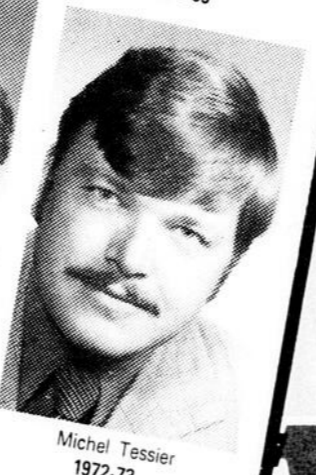
1953 1963





1963
1973

1973
1983



Servir
dans
l'oubli
de soi

Louis-Léo Doyon

"Mes 40 ans de Rotarien"

" Pour moi, ce quarantième, c'est aussi un peu l'anniversaire de ma vie sociale. C'est toute ma vie finalement que je vois défiler devant moi".

Celui qui parle ainsi, c'est un des premiers Rotariens du Club de Rimouski, qui était là dès les débuts, dès les premiers balbutiements en 1942, un membre toujours actif depuis 40 ans, monsieur Louis-Léo Doyon.

A la veille de cette grande fête pour tous les membres du Club Rotary de Rimouski, nous avons rencontré M. Doyon qui a bien voulu nous faire un bref historique du Club.

L'idée de partir un Club Rotary à Rimouski est d'abord venue, si l'on peut dire, de Québec. Le Club de la Vieille Capitale voulait fonder d'autres sections dont une à Rimouski. Deux personnes avaient été man-

datees pour ce projet, soit Mm Bud Lougheed et J-Emile Renaud. Et ce dernier se trouvait être le beau-père de Louis-Léo Doyon. Cela se passait en 1942, à l'automne plus précisément. M. Doyon aida donc les deux représentants du Club de Québec à recruter les 15 autres personnes nécessaires à la fondation du Club. C'était parti et au début du mois de décembre de la même année, le gouverneur du district remettait officiellement la charte au Club Rotary de Rimouski. Le recrutement de d'autres membres commença et en peu de temps on comptait une trentaine de membres.

Monsieur Doyon se rappelle bien les premières années de fonctionnement du Rotary-Rimouski. Pour lui, plusieurs étapes importantes ont marqué le déroulement de son histoire. Il

reconnaît même quatre étapes importantes: La gestation, c'est-à-dire les débuts du Club, la période des "difficultés", celle de la lassitude et enfin celle de renouveau.

On ne peut bien sûr passer sous silence cette période dite de "difficultés" alors que le Club Rotary de Rimouski ainsi que quelques autres clubs à travers la province se voyaient confrontés avec le Clergé. Comme le dit M. Doyon, "la tempête a été plus dure ici alors qu'ailleurs il n'y a eu que des petites bourrasques".

Pour résumer succinctement cette période, qu'il nous suffise seulement de rappeler que le Club Rotary se disait à l'époque un club neutre, c'est-à-dire qu'on se refusait lors des rencontres des membres, à toute discussion politique et reli-

gieuse. Et pour l'époque et avec les moeurs du temps, si on était neutre pour la religion c'est que forcément on était contre.

Les autorités religieuses voulaient même que le Club cesse toutes ses activités. Et comme le Club comptait dans ses rangs des anglophones, cela n'aidait pas non plus. Les "discussions" avec les autorités religieuses durèrent quelques années. Comme le souligne M. Doyon, il aurait sûrement été préférable de dire que le club était Non-Confessionnel, ce qui signifie l'acceptation intérieure de la foi mais sans manifestation extérieure. Pourtant pour être membre du Rotary, il fallait et il faut toujours être un homme intègre et pratiquer sa religion.

Les difficultés cessèrent donc après quelques années mais cela n'empêcha pas d'ébranler sérieusement la vie du Club qui y perdit la moitié de ses effectifs. C'est après qu'est venue cette période que M. Doyon appelle la période de la lassitude. Cette période fut précédée rappelons-le, par les difficultés avec l'église, le départ de plusieurs membres, la conflagration de 1950, et les tentatives de plusieurs projets qui échouèrent. "On n'avait plus de motivation", de nous dire M. Doyon. Ce n'est toutefois qu'em consacrant les

énergies des membres restant à la sollicitation de nouveaux membres que la période du Renouveau commença.

Et cette période se caractérise par l'implémentation plus active et présente des membres du Club dans le milieu, la formation de comités, l'appui financier du Club dans plusieurs oeuvres de charité, l'échange inter-clubs, et la participation toujours active du Club auprès de différentes organisations sportives et de loisirs.

On pourrait en dire encore beaucoup sur ces 40 années d'histoire du Club Rotary à Rimouski. Comme on pu le voir, ce ne fut pas toujours facile mais ce fut passionnant et Louis-Léo Doyon reviendrait toutes ces années avec un certain plaisir.

" Je suis content et heureux d'avoir toujours été là depuis sa fondation et je suis fier de voir que le Club est solide aujourd'hui. Je suis heureux de ma vie au Rotary et le Club m'a toujours tenu à coeur. J'ai bien hâte aux Fêtes du 40 ième car j'espère y revoir là des amis, des bons amis que je n'ai pas eu la chance de voir depuis longtemps", de nous dire M. Doyon, qui a toujours à l'esprit la devise du Club Rotary: L'Idéal de Servir. Merci Monsieur Doyon et encore de biens bonnes années comme membre du Rotary-Rimouski.

Ernie Wells



Marcel Jacob se remémore ses débuts à titre de membre du Club Rotary local!

Le président du Comité du 40 ième Anniversaire, M. Marcel Jacob, est devenu membre du Club en 1958. Après 27 années au sein du Rotary-Rimouski, Marcel Jacob se rappelle avec plaisir ses débuts comme membre.

" Il y avait une règle et elle est toujours de rigueur qui voulait qu'il n'y ait pas 'monsieur' entre les membres. Pour des personnes du même âge ça allait mais quand tu étais p'tit gars, c'était pas facile. Alors tu t'arrangeais pour ne pas personnaliser tes rencontres. Tu disais bonjour sans dire le nom" de se rappeler avec un peu de plaisir Marcel Jacob.

Mais en 1958, pourquoi devenait-on membre Rotary. Pour le président du Comité du 40 ième, être membre du Club Rotary c'était un peu comme être privilégié, de représenter une certaine élite. "Je suis rentré dans les belles années, même si à cette

époque, c'était plus âgé et qu'il y avait peu de possibilités de devenir membre. C'était plus fermé et donc t'étais un peu timide. Aujourd'hui, c'est plus amical" de dire Marcel Jacob.

Pour lui, cette "timidité" d'être Rotarien ne pouvait se dissocier des événements qui ont marqué les débuts du Rotary à Rimouski dans ses difficultés d'acceptation par le Clergé. C'est d'ailleurs pour cette même raison que les oeuvres du club se faisaient avec l'argent des membres. Il n'y avait pas de campagne de financement ou de collecte de dons dans le grand public. Ce n'est seulement qu'à partir de 1967 que les Rotariens décidèrent d'aller solliciter le grand public pour l'aider dans ses oeuvres auprès des orphelins. Ca été l'année, et plusieurs s'en souviennent du Pont Payant.

Ce sentiment d'appartenir à une élite résultait

aussi du fait qu'il existe chez les Rotariens une classe de classification qui signifie que l'on accepte qu'un individu par profession. Cette classification existe toujours.

Marcel Jacob aime bien aussi se rappeler les soirées sociales du temps comme celle des 'Ladies's Night'. Cette soirée n'avait lieu qu'à l'automne seulement et après la chasse.

Un autre événement qui a marqué Marcel Jacob, ainsi que plusieurs

autres membres d'ailleurs, fut le changement de salle pour les réunions du lundi midi. Depuis 1948 et jusqu'à tout récemment, les réunions avaient toujours lieu à l'Hôtel Saint-Louis.

Pour Marcel Jacob, le 40 ième Anniversaire du Club Rotary de Rimouski marque un temps d'arrêt et de réflexion sur tout ce que le club a fait depuis ses débuts. Et aussi, espère-t-il, de revoir le plus grand nombre possible de ces Rotariens qui ont marqué le Club au

cours de ces quarante années.

Ce quarantième sera aussi pour le président du Comité Organisateur l'occasion de revoir ces gens qui ont donné beaucoup de leur temps à faire du Club ce qu'il est aujourd'hui. "Autrefois, plus qu'aujourd'hui, on formait une famille unie et solidaire. C'est peut-être ce que nous allons tous revivre le samedi 16 avril, de dire Marcel Jacob bien conscient qu'aujourd'hui, les temps ont changé et que le rythme de vie et les possibilités qu'on retrouvait à cette époque ne sont plus les mêmes.

Pour l'avenir du Club Rotary à Rimouski, Marcel Jacob y voit une continuité assurée. Il n'y a aucune raison que le Club ne continue à se développer dit-il, puisque le Club Rotary de Rimouski est encore bien vivant et qu'il occupe une place importante dans notre société.

Ernie Wells



MICHEL TESSIER LL. L.

AVOCAT ET PROCUREUR
102, rue Tessier (coin Saint-Germain ouest)
Rimouski, (Québec)
G5L 4K1
723-7861



LE DÉMÉNAGEUR PLUS PRUDENT
(Membre Aïeul van Lines)
Services complets Local - Longue distance
RIMOUSKI 723-1212 AMQUI 629-2353 MATANE 562-3118



RIMOUSKI-GASPÉ
DÉMÉNAGEMENT
TRANSPORT GÉNÉRAL



Un hommage de
Hydro-Québec
région Matapédia

ROUNDE
DE PRESSE
BELLAVANCE



ROLAND BELLAVANCE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROGRES ECHO, RIMOUSKI
LE HAVRE, CHANDLER
LE PHARILLON, GASPE
LE CHALEUR, NEW RICHMOND
LE KAMOURASKA, LA POCATIERE

192 est, St-Germain,
Rimouski
Bur: 723-4800



Marc Tessier, président



La direction et le personnel de

**AUBERGE
DES GOUVERNEURS**

de Rimouski tiennent à féliciter tous les anciens et membres actuels du Club Rotary de Rimouski pour l'excellent travail accompli au cours des 40 dernières années et les encourage à poursuivre leurs oeuvres dans les années à venir. Pour réservation tél.: 723-4422.

UN ROTARIEN ANONYME

Desman Électronique Inc.

Richard Dorion
propriétaire

724-6725

Félicitations pour 40 ans de loyaux services au sein de la communauté rimouskoise.



115 St-Germain O. Rimouski 724-4401

DANY SOUCY
GRATIEN BERNIER CO-PROPRIÉTAIRE

40 ans au service de la communauté rimouskoise!

C'est en 1905 à Chicago qu'est né le Mouvement Rotary. Il permettait des rencontres réunissant des gens de différentes professions et ce, dans les bureaux de chacun des membres. Aujourd'hui, en 1983, on compte 20 000 clubs Rotary répartis dans 156 pays pour un total de plus de 900 000 membres.

A Rimouski, le club a maintenant 40 ans et cet anniversaire sera fêté de digne façon dans quelques jours. Au fil des années, les priorités ont bien changé mais tou-

dant deux ans la présence d'une famille vietnamienne de huit membres à Rimouski. De même, le club de Rimouski a, depuis longtemps, parrainé les personnes handicapées: au début, le club s'occupait du prêt de chaises roulantes après quoi, il a participé à l'aménagement d'une maison des handicapés avant de défrayer le coût d'un minibus servant pour le transport adapté.

Le Club Rotary de Rimouski a également participé à l'aménage-

maintenant, le Rotary Rimouski apporte un support "permanent" aux Cadets de l'Air de Rimouski. L'aide est à la fois financière et technique avec la collaboration des membres dans les activités du corps de cadets.

SOURCE DE FONDS

Depuis 1967, le Club Rotary va chercher des fonds dans le milieu pour ensuite le partager parmi les oeuvres qu'il choisit de subventionner. "Auparavant, rappelle M. Arsenault, tous les argents que nous versions sortaient directement de la poche des membres qui payaient en plus, leur cotisation annuelle pour participer à nos activités. En 67, nous avons instauré le pont payant à l'entrée de Rimouski. Les bonnes années, nous sommes allés chercher jusqu'à \$8 000" précise-t-il.

Il y a ensuite eu le "party d'huitres" dans le cadre du festival d'automne qui permettait d'amasser des argents. Comme le pont payant cependant, ces activités ont fait place au Bingo hebdomadaire, unique activité de financement qui permet d'amasser au delà de \$30 000 par année. Une fois que la Fabrique Saint-Robert eut réglé sa dette, le Rotary a pris la relève et depuis, (5 ans) ce sont les membres Rotary qui voient à son organisation tous les lundis soir. "Les revenus étant intéressants, nous pouvons être beaucoup plus généreux dans les activités que nous finançons" explique M. Arsenault.

MEMBERSHIP

Aujourd'hui, le Club Rotary de Rimouski compte 35 membres alors qu'il en a déjà compté 55. Les dernières années n'ont pas permis de maintenir le même rythme de recrutement. Toutefois, le nombre est actuellement en croissance. Ce sont les membres qui voient à recruter des gens dans le milieu. Le Club doit d'abord accepté une proposition avant que la dite personne soit contactée pour adhérer au club. Dans la mesure du possible, le club veut regrouper des membres provenant de différentes professions. A titre d'exemple, actuellement on aimerait voir un médecin adhérer au club car il s'agit d'une profession absente au Club de Rimouski. Si les critères d'entrée sont rigides, ceux qui

régissent les membres comme tel sont très rigoureux. En terme de présence particulièrement, l'assiduité est obligatoire. Un membre manquant son dîner hebdomadaire doit compenser par une visite à un autre club Rotary dans les huit jours précédant ou suivant son dîner manqué à Rimouski.

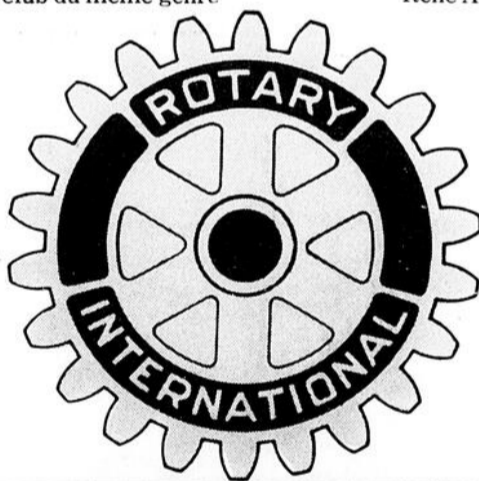
Mentionnons également que le Club Rotary de Rimouski a fondé il y a six ans le Club Innerwheel qui est composé des épouses des membres Rotary. Totalement indépendant, ce club se rencontre une fois par mois et reçoit ses propres conférenciers. Ses membres assistent également les Rotariens dans l'organisation du bingo hebdomadaire et de la fête de Noël des enfants. Le Club Innerwheel de Rimouski a également participé à la formation d'un club du même genre

à Québec et bientôt, Trois-Rivières et la Beauce auront leur club Innerwheel.

Le Club Rotary de Rimouski a également fondé le Club Interact regroupant des étudiants du Cégep de Rimouski. Ce Club se rend utile dans son milieu à lui dans le même principe que le Rotary dans sa communauté. L'Interact s'est surtout fait connaître en participant activement aux campagnes annuelles de la Fibrose Kystique.

Enfin, mentionnons que le congrès international du Rotary aura lieu à Toronto en 1983 et que parmi les 20 000 congressistes attendus, il devrait y en avoir quelques uns de Rimouski. Pour un, Louis Arsenault se promet d'être du nombre à vivre cette expérience unique.

René Alary



M. Louis Arsenault, ex-président du Club Rotary de Rimouski, entend participer au congrès mondial Rotary à Toronto l'été prochain

jours, le mouvement a orienté son action vers la communauté qu'il dessert. "Ainsi, en 1950 lors de l'année du feu à Rimouski, il fallait survivre. Le Rotary a alors choisi d'investir dans l'éducation défrayant les dépenses de nos étudiants qui ont dû s'exiler à l'extérieur pour étudier" raconte Louis Arsenault, ex-président toujours impliqué dans le club.

A part quelques exceptions, souligne M. Arsenault, le Rotary ne s'est pas impliqué dans le sport. Ses priorités sont plus sociales et communautaires: à titre d'exemple, le Rotary Rimouski a soutenu pen-

ment d'un bâtiment au Cap-à-l'Original ainsi qu'à la dernière campagne d'Amnistie Internationale. Lors des années de grande pauvreté, le Rotary distribuait des "paniers de Noël" à des familles dans le besoin. Encore aujourd'hui, il arrive à l'occasion que le Club subviendra à certains besoins pressants de familles pauvres et dans le besoin.

"En général, notre aide est orientée vers tout mouvement qui s'efforce de faire de nos jeunes de meilleurs citoyens. Nous recevons diverses demandes d'aide. Nos critères décident" nous explique M. Arsenault. Depuis plusieurs années,



Courtoisie de
Gérald Harvey
CONCESSIONNAIRE

Hommage de

Fernand Bujold

représentant manufacturier

LITTON-MOFFAT

723-5092

**Samson
Bélair**

Comptables agréés

Gilles Lévesque, c.a.
Marius Pinault, c.a.

320 est, rue St Germain
Rimouski, Qué.
G5L 7C7
(418) 724-4136

HOMMAGE AU
CLUB ROTARY DE RIMOUSKI
POUR SES 40 ANNÉES
DE SERVICES BÉNÉVOLES.



QUÉBEC-TELEPHONE

LES FOURRURES

40 ST-GERMAIN EST
RIMOUSKI

Dalon

PAT TIMMONS, PRÉSIDENT

418-723-6591

La Mutuelle du Canada

**Gaston
Dionne**
C.L.U.

ASSUREUR-VIE

Tél. rés.: 723-9664
bur.: 723-7831

Votre vie
nous tient
à cœur.

PROTÉGEONS NOS FORÊTS CONTRE LE FEU

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
DE LA GASPÉSIE

AÉROGARE - 599, 3e RUE
RIMOUSKI-EST, Qué. G5L 7M9
Bur. (418) 724-5120



EUDORE BUJOLD, ing. f.
Gérant

CONSTRUCTION
J.C. LEPAGE Itée



569 LAUSANNE RIMOUSKI
CONSTRUCTION COMMERCIALE RESIDENTIELLE
J. Claude Lepage, Pres.

BUR - 724 - 4239 RES - 723 - 7581



TECHNISOL INC.

ACÈNE KOUCIEM, ING.
DIRECTEUR (RIMOUSKI)

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE
ET CONTRÔLE DES SOLS
BETON - ASPHALTE - ACIER

325, DE L'ESPINAY, QUÉBEC, P.Q. G1L 2J2 / 647-1402
561, Lausanne, Rimouski G5L 4A7



YVAN NADEAU
pharmacien

124 est, St-Germain
Rimouski, G5L 1A6

Tél.: (418) 724-4411
Rés.: (418) 723-6008

Meilleurs vœux

Blondin

maitre photographe

membre de 1967-1982

Au Club Rotary

Ils auront apporté leur contribution!

Louis Arseneault * (1970), Don Anning * (1952), Roger Alary (1952), Robert Alary (1961), Auguste Albert (1963), Thomas Bernier * (1942), Marc Blanchet (1943), Maurice Bellavance † (1944), J.L. Bernardin (1945), H.J. Bernatchez (1945), Gustave Blouin (1946), Maurice Biron (1948), Laurent Boudreau † (1949), Aubert Brillant * (1950), Walter Bossé (1953), Raymond Boyer (1953), Roland Bourbonnais † (1960), Roland Bellavance * (1963), Gérard Brie (1963), Lionel Brissette (1964), Réginald Boulanger (1964), Gérard Boutet (1960), Allan Basque † (1964), Jean Bellavance * (1968), Raymond Béraud (1968), Charles Belzile (1965), Gratien Bernier (1968), Laurent Boucher † (1968), Yvon Boulanger * (1971), Damien Boulanger (1971), Carl Bernier (1976), Maurice Bouillon (1977), Guy Bélanger (1977), Ghislain Boulanger (1978), Eudore Bujold (1979), Michel Bussièrès (1980), Robert Béclair (1981), Denis Bélanger (1981), Clément Boucher (1982), Bill Brooke † (1943), Bill Beaulieu † (1943), Paul Bégin (1967), Fernand Bujold * (1961), Pierre Bérubé * (1975), Amédée Caron * † (1942), Perreault Casgrain * † (1942), Guy Caron (1948), Léon Caron † (1948), Roméo Crevier * (1950), Charles Chamard (1952), Phil Cadrin (1954), Raymond Crevier (1957), Donald Caveen (1964), Marcel Crevier (1965), Jean Chabot (1966), Fernand Côté (1966), Raymond Côté (1975), Clément Côté (1967), Gérard Careau (1971), Eugène Couture (1945), C.M. Christensen † (1946), Armand Chalifour (1973), Jacques Chateauvert (1968), Neil Carpentier (1979), Jean-Yves Côté (1977), F. Cecil Doak * † (1942), L. Léo Doyon * (1942), Eugène Durocher (1942), J. Auguste Dubé † (1943), Jos E. Drolet † (1944), Albert D'Anjou (1944), Charles Demers (1944), Charles D'Anjou (1944), Paul-E. Dumas * † (1944), Albert A. Dionne (1945), Paul L. Dufour (1946), Henry Dynes (1946), René Dupuy (1947), Charles Desjardins † (1947), Roger Doucet (1954), Clovis Duchesne † (1954), Jean-Louis Doucette (1957), Ludovic Duchesne (1959), Henri Dionne (1965), Pierre Dufort (1971), Roger Desjardins (1971), Jacquelin Desmontiers (1971), Richard Dorion (1977), Alcide Dubé (1977), Gaston Dionne (1975), Gérard Fournier (1942), L.A. Francoeur (1942), J. Emile Fauteux † (1954), Robert Fournier (1962), Pierre Franche (1967), Gérard Fournier † (1971), Michel Flageole (1972), Gérard Forbes (1960), Adrien Gagné † (1943), Normand Gendreau * (1943), Gilbert Godbout (1943), Charles Greenfield (1944), J. Claude Gagnon * (1945), Médard Gariépy † (1946), Ernie H. Gunther * † (1949), Gérard Gareau (1950), Jean Gagné (1956), Georges Gagnon (1958), Léo Grégoire (1958), Armand Guay (1955), Aristide Girardin (1960), Léonard Gagnon (1970), Roland Gagnon † (1964), Pierre-A. Gélinas (1966), Réal Giguère (1970), Yvan Gagné (1971), André Girardin (1972), Donald Goode (1972), Réjean Gauvin * (1973), Raymond Gendreau (1977), Gilles Gravel (1977), Gilles Grégoire (1978), Mike Gallichan (1978), Paul-André Hotte (1956), Claude Harvie (1961), Etienne Héroux (1972), Gérald Harvey (1979), Yves Hupé (?), Réal Hébert (1953), Bob Iza (1968), Frank Joly † (1943), Henri Jacob (1944), Marcel Jacob * (1958), Bernard Jalbert (1978), Gilles Lévesque * (1963), Michel Khalil * (1979), Acène Kouicem (1980), Gérard Langis * † (1942), Gérard Lachapelle (1955), Léon Leduc † (1942), Omer Leclerc † (1943), Tom Lortie † (1943), J.A. Laniel † (1944), Paul Lepage (1945), Henri Labrie (1945), André Lecomte (1958), Claude Leclerc (1964), Lionel Lavoie (1965), Pierre Larivière (1980), Gustave Leblanc (1967), Guy Leclerc (1971), Claude Lortie * (1971), Yvon Langlois (1968), Michel Lepage (1972), Claude Lucas * (1975), Pierre Lemieux (1976), Jean-Yves Lapointe (1974), Blondin Lagacé (1966), Claude Leclerc (1976), R. Langlois (1980), Marcel Leblanc (1981), Jean-Claude Lepage (1974), Alex Murray * (1942), Henri A. Martin † (1943), Léo McLaren * † (1945), John Matheson † (1950), André Michaud (1950), Daniel Massicotte (1952), Paul Morency (1957), Jean Ménard * (1958), Ludger Martin (1961), Thomas Matheson † (1962), Bill Morley (1967), Laurent Martin (1972), Bertrand Maheux (1974), Jean-Luc Marret (1974), Gilles Malo (1977), Francis Mimeault (1975), Nil Morrisseau (1979), Henri Neilson † (1945), Armand Nadeau (1959), Maurice Nolin (1968), Yvan Nadeau (1981), Wilfrid Ouellet † (1942), Jean Ouellet (1958), Benjamin Ouellet * (1967), Henri-Georges Ouellet (1968), Lynus O'Connor † (1960), Ronnie Ouellet (1978), Ernest Paradis (1949), Marcel Papillon (1958), Marcel Poirier * (1961), Gaston Perrier (1970), Jean-Louis Parent (1968), Théodore Parent (1971), Serge Pouilly (1972), Jean-Pierre Pampalon (1981), Marius Pineault (1974), Georges Robinson (1942), Jacques Renault (1944), Antoine Robichaud (1948), Georges Rheault (1954), Maurice Rioux (1959), Bertrand Ross (1962), L. Ph. Rioux † (1964), Robert Rioux (1964), Jean-Louis Ruest (1957), Eugène Ruest (1970), François Raymond (1971), André Reid (1972), André Richard (1979), Lionel St-Pierre † (1943), Eustache Soucy * (1943), Arthur Sénéchal † (1952), Hugh Stevens † (1953), Gilles Simard (1957), Jean-Marie St-Laurent (1965), Robert Sénéchal (1962), Maurice Schmouth (1969), Gilles St-Pierre (1971), Guy Stebenne (1975), Réjean St-Germain (1977), Guy Sévigny (1979), Hughes Saucier † (1969), Marc Tessier (1983), Maurice Tessier * (1942), Jacques Tremblay (1961), Pad Thériault † (1943), Albert Théberge (1945), Gilles Thibault (1977), Robert Thériault (1974), Julien Thuot * (1946), Téléphore Tremblay (1954), John Patrick Timmons * (1957), Jean-P. Trépanier * (1960), Michel Tessier * (1968), Gilles Thériault (1975), Donald Tremblay * (1979), Laval Théberge (1981), Paul Vézina (1950), Marc Vaillancourt (1960), Jacques Vachon (1963), Romain Verreault (1965), Gilles Vézina (1968), Laurent Vermette (1972), Roland Vonsaenger (1979), Jacques Vaillancourt (1968), H.E.P. Wilson * (1942), Ernest Wells * † (1943), Don Wilson (1951), Jacques Watts (1968), Gérard D. White (1954), André Michaud (1979).

* Ex-Président † décédé

Une rencontre fraternelle pour souligner ce 40e anniversaire!

L'organisation d'une fête comme celle qui soulignera le 40e anniversaire du Club Rotary de Rimouski a nécessité beaucoup de recherche de la part des organisateurs. "Toute cette recherche nous a permis de mettre à jour l'histoire de notre club, souligne le président actuel Maurice Bouillon. Une vaste opération a été entreprise afin de retracer les 254 personnes qui ont été à un certain moment depuis 1943 membre du Club. De même, il nous a été possi-

ble de rassembler les photographies des 40 présidents de notre histoire".

Des 254 membres Rotary depuis 1943, un peu plus d'une cinquantaine sont décédés. De plus, il y en a, tout au plus, une quinzaine qui n'ont pu être retracés. Pour le moment, les réponses sont encourageantes face à la présence des quelque 180 membres et ex-membres toujours vivants pour la fête du 16 avril prochain. Les organisateurs espèrent que plus de la

moitié acceptent l'invitation.

Pour ce qui est des ex-présidents, une trentaine sont toujours vivants et encore là, plusieurs d'entre eux ont promis d'assister aux "retrouvailles" de samedi prochain. Une mosaïque des présidents a été réalisée pour l'occasion. Nous la reproduisons dans nos pages cette semaine.

La fête débutera à 16 h 00 avec une rencontre fraternelle à la Polyvalente Paul-Hubert, site de toutes les activités entourant les festivités.

A 17 h 00, la Ville de Rimouski soulignera l'anniversaire en offrant un cocktail où membres des autres clubs sociaux de la ville sont invités.

Suivra à 18 h 30, le "souper des retrouvailles" sous la présidence d'honneur de M. Louis-Léo Doyon, membre fondateur du club qui a d'ailleurs écrit l'histoire du club à l'occasion de ce 40e anniversaire. Quelques allocutions viendront agrémenter le souper dont celle de M. Victorin B. Laurin, président actuel du Club

Rotary de Québec, le club parrain de celui de Rimouski en 1943. Mgr Gilles Ouellet, Archevêque de Rimouski, M. Philippe Michaud, maire de Rimouski, M. Maurice Bouillon, président actuel du club et M. Marcel Jacob, président du comité organisateur des fêtes du 40e anniversaire prendront également la parole.

Suivra un récital du cœur Fleuriault de même qu'une soirée de danse avec l'orchestre de Jean Bellavance.

Il est toujours possible de se procurer des cartes en communiquant avec M. Théo Parent (724-4300) ou M. Michel Bussièrès (722-4121).

René Alary

Avec nous, vous avez l'esprit tranquille.



Vous n'êtes pas seul à courir le risque. C'est bon de se sentir protégé à la maison ou sur la route. Cette confiance en soi, cette liberté d'action, voilà ce que vous apportent les programmes d'assurance Wawanesa.

Roulez l'esprit tranquille. L'assurance automobile Wawanesa convient à vos besoins et à votre budget. La police est établie sur mesure, selon vos désirs. Avec Wawanesa, vous prenez la route du travail ou des vacances en toute tranquillité d'esprit.

Vivez l'esprit tranquille. Les polices d'assurance à risques multiples vous offrent toute la protection désirée contre l'incendie, le vol et bien d'autres risques. Garage, aménagements, maison, tout est protégé. Ça fait plaisir de vivre l'esprit tranquille.

Par un simple appel téléphonique. Comparez nos taux avantageux. Et soyez assuré d'un règlement rapide en cas d'accident. Téléphonnez immédiatement au bureau de vente Wawanesa de votre localité.

Wawanesa

RIMOUSKI:

192 est, rue St-Germain

Tél.: 723-7873

Ouvert du lundi au mercredi de 9h. à 17h.
Le jeudi et le vendredi de 9h. à 21h.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR LE CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC FAIT LE POINT

Lancé en octobre 1982, le Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations, a déjà connu un succès retentissant.

En quelques mois seulement, Hydro-Québec a reçu plus de 20 000 demandes de subventions et, au début de mars, on estimait que 10 000 installations de bi-énergie étaient déjà réalisées.

Rappelons que le programme doit se terminer le 31 décembre 1984, mais qu'Hydro-Québec se réserve le droit de n'accepter que les 100 000 premières demandes de subventions.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le programme peut donner accès à deux subventions: celle d'Hydro-Québec; non imposable, qui s'élève jusqu'à 650 \$ d'ici la fin de 1983 (nous y reviendrons plus loin) et celle du Programme canadien de remplacement du pétrole, imposable, et qui représente 50 % des frais de conversion, jusqu'à concurrence de 800 \$.

Pour bénéficier de la subvention offerte par Hydro-Québec, il faut respecter un certain nombre de conditions que nous énumérons brièvement ci-dessous:

1. Pour le moment, seules les habitations individuelles de type unifamilial sont admissibles.
2. Le système de chauffage principal doit être actuellement alimenté par une source d'énergie autre que l'électricité, à l'exception du gaz naturel.
3. L'installation de chauffage déjà en place doit être convertie à la bi-énergie par l'addition d'un système de chauffage électrique: éléments électriques insérés dans la chambre d'air chaud, générateur de chaleur à air pulsé, pompe à chaleur, plinthes, etc.
4. Le système de chauffage à combustion actuel doit être en mesure de fonctionner de façon satisfaisante pendant au moins cinq ans encore. Dans certains cas, une vérification s'impose et une attestation de vie résiduelle doit être délivrée par un maître mécanicien en tuyauterie.
5. La mise en marche automatique de l'un ou l'autre système de chauffage doit être commandée, soit par une «sonde-thermostat» extérieure scellée, soit par un thermostat relié à une sonde (bulbe) extérieure et également scellée de façon qu'on ne puisse en modifier le point de consigne.

Ce point de consigne (-12° ou -15°C) est établi en fonction de la zone climatique dans laquelle se trouve l'habitation.

Même si, dans la plupart des cas, l'installation de chauffage bi-énergie n'entraîne pas le remplacement du branchement électrique (communément appelé «entrée»), le consommateur doit toujours s'assurer que la puissance de l'alimentation principale est suffisante pour assurer le fonctionnement approprié du chauffage électrique quand la température extérieure baisse jusqu'au point de consigne prévu.

À ce sujet, nous recommandons au consommateur d'obtenir l'avis d'un maître électricien et, si des travaux sont prévus, de demander à voir le permis que ce dernier doit obtenir de la Direction de l'inspection des installations électriques.

Lorsqu'il est nécessaire de mettre en place un nouveau branchement, il est avantageux que sa capacité puisse répondre à 100 % des besoins de chauffage de l'habitation.

6. Le consommateur doit faire exécuter, moyennant des frais de 25 \$, une analyse énergétique de son habitation selon les modalités prévues par le programme ÉNERGAIN QUÉBEC. Cette analyse peut être faite avant ou après la conversion et il n'y a pas obligation de faire réaliser les travaux rentables recommandés dans le cadre du programme ÉNERGAIN QUÉBEC.

7. L'installation de chauffage bi-énergie doit comporter un mécanisme de contrôle qui permettrait éventuellement de la télécommander. Quand Hydro-Québec proposera à ses abonnés, moyennant un tarif avantageux, d'accepter la télécommande de leur système électrique de chauffage, celui-ci devra être assez puissant pour compenser en tout temps les déperditions de chaleur de leur habitation. Le consommateur doit donc s'assurer dès maintenant que l'installation de chauffage électrique mise en place dans le cadre du programme bi-énergie répond à ce critère, s'il désire profiter de ce tarif.

DATES À RETENIR

1. Une installation de chauffage bi-énergie dans une habitation individuelle de type unifamilial doit être réalisée entre le 8 octobre 1982 et le 31 décembre 1983 pour donner droit à une subvention maximale de 650 \$. Une installation faite au cours de l'année 1984 permettra de réclamer un montant fixe de 500 \$.

2. La demande de subvention, dûment remplie sur un formulaire prévu à cette fin, doit parvenir à Hydro-Québec avant le 1^{er} avril 1984 pour la subvention de 650 \$ et, avant le 1^{er} avril 1985, pour le montant fixe de 500 \$.

HYDRO-QUÉBEC NE FAIT PAS L'INSTALLATION DU CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE

Il peut être opportun de rappeler qu'Hydro-Québec propose et administre le programme de subventions pour le chauffage bi-énergie, mais qu'elle ne supervise ni n'exécute les travaux d'installation chez le consommateur.

La législation québécoise réserve en effet ce champ d'activité aux membres de la Corporation des maîtres électriciens. C'est donc à eux qu'il faut s'adresser pour faire vérifier la puissance du branchement électrique, pour établir s'il y a lieu d'en faire le remplacement et pour exécuter tous les travaux touchant l'équipement électrique de l'installation.

D'autre part, Hydro-Québec n'a signé aucune entente avec quelque entreprise que ce soit ni confié aucun mandat de réaliser les travaux d'installation du système bi-énergie.

Elle invite donc le consommateur à se renseigner, au besoin, auprès des diverses corporations professionnelles régissant l'activité de leurs membres.

D'AUTRES MESURES DE PRÉCAUTION

Nous croyons également utile de reproduire ci-dessous des extraits du communiqué que l'Office de protection du consommateur a diffusé le 10 février. Dans les circonstances actuelles, ce texte apporte des précisions importantes.

«Les commerçants qui sollicitent les consommateurs en vue d'obtenir leur adhésion au Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations, programme administré par Hydro-Québec, sont assujettis à la Loi sur la protection du consommateur, et plus particulièrement aux dispositions relatives à la vente itinérante, cela signifie notamment que ces commerçants doivent détenir le permis de vente itinérante obligatoire en vertu de la Loi sur la protection du consommateur et passer des contrats conformes à cette Loi.»

«Rappelons que le permis de l'OPC, sans être une garantie de la bonne qualité des services offerts par le commerçant, indique que ce dernier a déposé un cautionnement pour garantir qu'il observe la Loi sur la protection du consommateur. Dans leur propre intérêt, les consommateurs devraient donc vérifier si le commerçant avec lequel ils s'approprient à transiger dans le cadre du programme administré par Hydro-Québec possède bien son permis de vente itinérante. Rappelons également qu'un contrat de vente itinérante est annulable dans les 10 jours qui suivent celui où le consommateur est entré en possession d'une copie signée du contrat.»

Enfin, le consommateur devrait toujours s'assurer que les appareils électriques installés chez lui, portent le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR).

BI-ÉNERGIE

NOTE DE LA RÉDACTION

On peut se procurer dans les bureaux du service de la Clientèle d'Hydro-Québec un dépliant intitulé «Programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations». On y trouvera également un imprimé intitulé «Vous chauffez encore au mazout?», qui décrit les particularités du Programme canadien de remplacement du pétrole.



HYDRO-QUÉBEC RAPPELLE AUX CONSOMMATEURS QUE:

- Toute installation électrique doit être faite par un maître électricien
- Les appareils et systèmes électriques doivent porter le sceau de l'ACNOR
- Les commerçants itinérants qui offrent d'installer le chauffage bi-énergie, sont soumis à la Loi sur la protection du consommateur



Le président de Grichelco Valléen, M. Michel McNicoll.

Nouvelle entreprise dans la Vallée

Grichelco Valléen

La Vallée de la Matapédia peut maintenant compter sur un nouvel outil de développement qui vient jeter un peu d'air frais dans une région étouffée par un taux de chômage chronique.

Il s'agit de la compagnie "Grichelco Valléen", de Saint-Léon-le-Grand, qui se spécialise dans la production d'équipements mécaniques et électriques destinés à l'entreprise manufacturière ainsi que dans la création d'outillage et de machinerie répondant à des besoins particuliers.

Compagnie à capital-actions, Grichelco Valléen regroupe 5 actionnaires principaux dont le président M. Michel McNicoll. Une autre série d'actions a été mise sur le marché afin de s'attirer une participation des gens de la Vallée. Pour sa part, le gouvernement provincial a contribué financièrement à la création de l'entreprise par l'entremise de l'OPDQ de l'Est du Québec qui a alloué une subvention de \$55,000 tandis que la participation de l'ADER se chiffre à \$25,000.

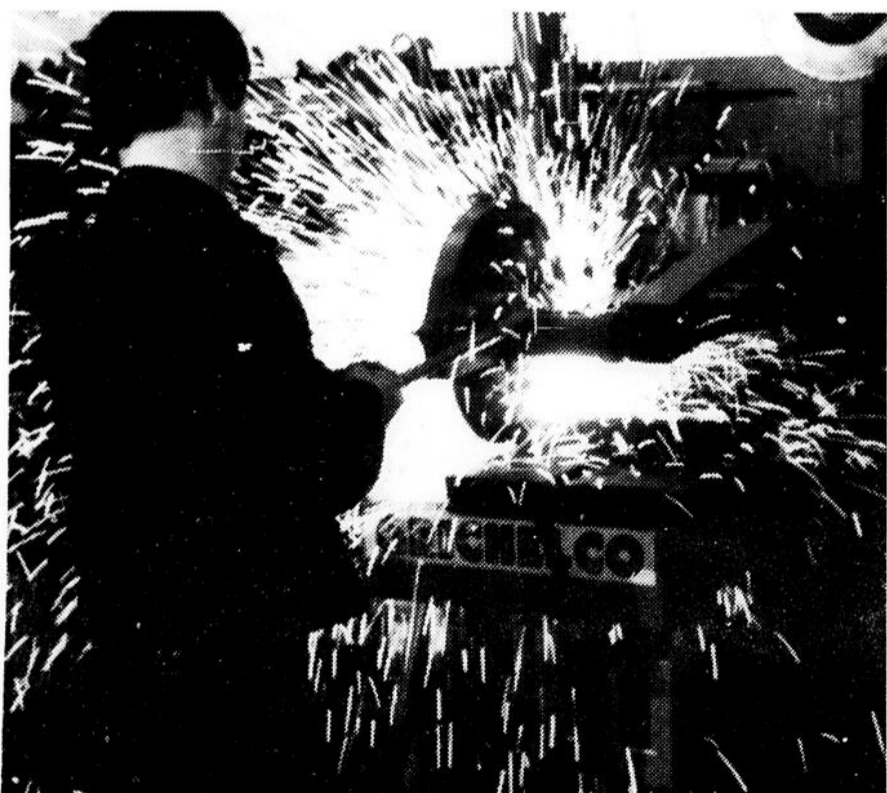
Lors de l'ouverture officielle qui s'est tenue à Saint-Léon-le-Grand, vendredi dernier, le député provincial de Matapédia, M. Léopold Marquis, s'est

dit heureux de cette réalisation typiquement matapédienne et a souhaité qu'elle se répète à des dizaines d'exemplaires. De son côté, Michel McNicoll espère que l'exemple de Grichelco Valléen "donne le goût aux gens de partir quelque chose de nouveau et de se prendre en mains".

Parmi les produits offerts par la compagnie, on mise beaucoup sur la commercialisation d'une génératrice pouvant s'adapter sur le moteur d'une automobile ou d'un camion. Ce dernier est de Grichelco Valléen fournit assez de courant pour alimenter simultanément une soudeuse, une scie mécanique et une sableuse. On prévoit mettre cette génératrice sur le marché au cours de l'été 1983. D'autres produits tels une soudeuse portative et un prototype nouveau d'éolienne sont également en voie de réalisation.

Précisons que Grichelco Valléen existe depuis novembre 1982 et emploie six personnes à temps plein. On prévoit que ce nombre augmentera au cours de l'année dépendant de la réponse du marché aux différents produits offerts par la compagnie.

Eric LeBel



A l'aide de cette tronçonneuse, on peut facilement couper un tuyau d'acier trempé.

nécrologie

BANVILLE

A Rimouski, le 28 mars est décédé à l'âge de 70 ans M. René Banville époux de Dame Cécile Morissette demeurant au 606 rue Saint-Germain Est à Rimouski-Est. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Yves.

BEAULIEU

A Rimouski, le 29 mars est décédé subitement à l'âge de 75 ans M. l'Abbé Laurent (dit Florent) Beaulieu fils de feu Ludger Beaulieu et de feu Dame Alphonsine Hudon demeurant à la résidence Monseigneur Lionel Roy, 83 Saint-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Jean-de-Dieu.

BELANGER

A l'Hôpital d'Amqui, le 28 mars est décédé à l'âge de 86 ans et 8 mois M. Alexandre Bélanger époux de feu Dame Irène St-Laurent demeurant à Amqui. Les funérailles ont eu lieu en l'église d'Amqui.

BELZILE

A Saint-Clément, le 27 mars est décédée subitement à l'âge de 65 ans et 11 mois Madame Bibiane Belzile épouse de M. Gérard Roy demeurant à Saint-Clément. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Clément.

BOSSE

A l'Hôpital de Rimouski, le 1er avril est décédé à l'âge de 38 ans M. Jean-Marc Bossé époux de Dame Fernande Fournier demeurant au 441 rue des Hérons à Rimouski. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Robert.

BOUCHARD

A l'Hôpital de Rimouski, le 30 mars est décédée à l'âge de 69 ans Dame Lydia Bouchard épouse de M. Louis-Philippe Tremblay demeurant à Forestville. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Forestville.

BRILLANT

A Rivière-Hâtée, le 2 avril est décédé à l'âge de 20 ans M. Sylvain Brillant fils de M. Oscar Brillant demeurant à Rivière-Hâtée. Les funérailles ont eu lieu en l'église du Bic.

CORRIER

A l'Hôpital de Rimouski, le 26 mars est décédée à l'âge de 81 ans Dame Alberta Corrier épouse de M. Anthime Bonenfant demeurant à Les Boules. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Les Boules.

DIONNE

A l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal, le 27 mars est décédé à l'âge de 86 ans M. Alphonse Dionne époux de feu Dame Angèle Lévesque demeurant à Saint-Gabriel. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Gabriel.

D'AMOURS

Au centre hospitalier de Trois-Pistoles, le 1er avril est décédée à l'âge de 93 ans et 6 mois Dame Adélaïde D'Amours épouse de feu Ovide Lebel demeurant au Centre Hospitalier de Trois-Pistoles. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Trois-Pistoles.

LAMARRE

Au centre hospitalier de Matane, le 27 mars est décédé à l'âge de 67 ans M. Roland Lamarre époux de Dame Marie Elise Sirois demeurant à Saint-Ulric. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Ulric.

LEVESQUE

A Rimouski, le 1er avril est décédée à l'âge de 66 ans Dame Cédulie Lévesque épouse de M. Henri Patry demeurant au 314 rue Labbé à Sainte-Odile. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Sainte-Odile.

PROULX

A Rimouski, le 28 mars est décédé à l'âge de 63 ans M. Joseph Ormidas Proulx époux de feu Dame Madeleine Côté, demeurant au Rang 3 à Mont-Label. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Trinité-des-Monts.

RIOUX

A Rimouski, le 30 mars est décédé à l'âge de 64 ans M. Roger Rioux, employé de la Ville de Rimouski, époux de Dame Adrienne Morin demeurant au 132 rue Lavoie à Rimouski. Les funérailles ont eu lieu en la Cathédrale.

SAINT-ONGES

A l'Hôpital de Rimouski, le 29 mars est décédé à l'âge de 77 ans M. Emile Saint-Onge époux de feu Dame Cécilia Fortin demeurant au 1623 rue Aubin à Mont-Joli. Les funérailles ont eu lieu en l'église de Notre-Dame de Lourdes.

SAINT-PIERRE

A l'hôpital de Rimouski, le 29 mars est décédé à l'âge de 86 ans et 9 mois M. Georges St-Pierre époux de feu Dame Marie Raymond

demeurant à Saint-Noël. lieu en l'église de Saint-Les funérailles ont eu Noël.

Messe anniversaire

A Ste-Luce-sur-Mer samedi le 16 avril à 19h30 sera célébrée une messe anniversaire pour Mlle Thérèse Tremblay. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.

Sincères remerciements

Je voudrais remercier, tous ceux qui ont assisté aux funérailles, visites au salon funéraire et envoyé des cartes de sympathie ainsi que des fleurs, lors du décès de M. Hervé Saint-Jacques survenu le 14 mars 1983.

J'ai été heureuse de rencontrer les amis de mon père dont il m'a tellement parlé et je vous ai tous trouvés très gentils.

Mon père vous aimait beaucoup et je comprend très bien pourquoi.

Mme Sandra Saint-Jacques, Calbert et Huguette Trépanier

Arbres - fruitiers - d'ornements
Plants - fleurs - légumes Fertilisants - terre
Arbustes - conifères
Plantes vivaces - vertes
Articles de jardin
Excellent choix de semences de légumes.

FRED LAMONTAGNE INC.
Horticulteur - Pépiniériste
Boul. du Sommet, Rimouski 723-5746
723-5746

Monuments - - - Consultez
J.L. THERIAULT & FILS LTEE
710, 1ère Ave. Québec Tél.: 524-1561
Les Spécialistes du monument au Québec

MONUMENTS FUNÉRAIRES

Représentant à Rimouski
M. Bernard Lévesque
428 rue Tessier

Tél.: 724-2004
723-2836

Pourquoi un monument?

Pour perpétuer le souvenir de ceux qui nous sont chers. Parce qu'il nous porte, en plus, à prier pour eux.

Où l'acheter?

D'une maison de notre milieu, qui continuera de vous servir en vous assurant un service prompt d'inscriptions futures et à la portée de votre bourse.

CONSULTEZ-NOUS AVANT DE FAIRE AFFAIRE

LS-G. Rousseau

manufacturier de monuments funéraires en marbre et en granit.
Lettrage Bertrand Rousseau

Atelier: 681 St-Germain 723-6138
Rés: 685 Est, St-Germain - Rimouski 724-5738

Une première à Rimouski

Série de cinq séminaires de gestion

C'est le 20 avril prochain, de 19h00 à 22h00, à l'Hôtel-Motel Wandlyn de Rimouski, que se tiendra le premier d'une série de cinq séminaires de gestion.

Intitulé "comment comprendre les états financiers", ce séminaire s'adresse aux gens d'affaires désireux de parfaire leurs connaissances en gestion.

Cette série de cinq séminaires, une initiative de la Banque Fédérale de Développement (BFD), veut répon-

dre aux besoins exprimés par les milieux d'affaires et de ce fait sera axée sur les connaissances financières nécessaires à tout gestionnaire pour administrer son entreprise avec profitabilité.

La BFD, dont l'un des buts principaux est de favoriser le développement des entreprises canadiennes en diffusant à leurs dirigeants des principes de saine gestion, organise cette activité de formation en étroite collaboration avec trois firmes comp-

tables de Rimouski, soit: Samson, Bélaïr et Associés; Lapointe, Madore, Jacques, Fortin et Pelletier; et, Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau et Associés. Des personnes oeuvrant au niveau de ces firmes comptables assisteront l'animateur de la BFD dans certains séminaires afin de donner une information qui se veut la plus complète possible.

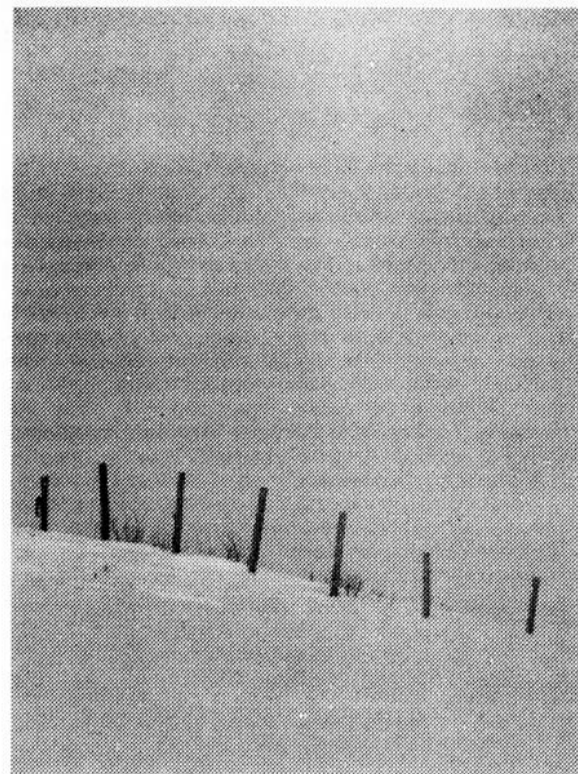
Précisons que tous les séminaires auront lieu au Wandlyn situé au 130 Saint-Barnabé et selon

l'horaire suivant: mercredi, le 20 avril 1983, de 19h00 à 22h00, "Comment comprendre les états financiers"; mercredi, le 27 avril 1983, de 19h00 à 22h00, "Etablir des prévisions pour une meilleure gestion"; mercredi, le 4 mai 1983, de 8h30 à 16h30, "Mouvements de trésorerie"; mercredi, le 18 mai 1983, de 8h30 à 16h30, "Analyse financière"; mercredi, le 1er juin, de 8h30 à 16h30, "Comment augmenter vos profits".

De plus, le 1er juin, de

19h00 à 22h00, au même endroit, se tiendra une séance d'information sur les principaux programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise. A la fin de cette soirée, il y aura remise des attestations aux participants(es) qui auront assisté aux cinq séminaires de gestion.

Ceux et celles qui désirent s'inscrire n'ont qu'à communiquer avec François Bouchard ou Johanne Madore de la BFD au numéro suivant: 722-3300. E.L.



Les meilleurs photographes du Québec à Amqui bientôt

La collection permanente des plus grands photographes du Québec sera présentée pour la première fois dans l'Est du Québec, à Amqui, du 22 avril au 8 Mai.

Cette collection représente une soixantaine de photographies. A chaque année, une sélection est effectuée parmi les 300 photographies présentées par les photographes professionnels lors de leur congrès annuel et 5 vont rejoindre les rangs de cette collection permanente. C'est donc dire que cette collection se renouvelle à chaque année.

Le photographe rimouskois Blondin Lagacé est le seul de sa profession dans l'Est du Québec dont une de ses oeuvres photographiques appartient à cette collection permanente.

C'est donc une exposition à voir à Amqui du 22 avril au 8 Mai dans le cadre des Fêtes du Printemps Culturel.

Ernie Wells

LE MONDE AGRICOLE



Le 31 mars dernier, les producteurs d'ovins du Bas-Saint-Laurent ont tenu une Assemblée générale spéciale de tous les producteurs.

Les principaux points à l'ordre du jour portaient sur la modification du règlement no 2 du plan conjoint et sur la nomination de délégués à une Assemblée générale spéciale de la Fédération qui a eu lieu le 9 avril dernier à Lévis pour l'adoption définitive de ce règlement.

Si l'on veut résumer la situation face à ce règlement no 2, il convient de se rappeler que le 29 septembre dernier, le dépouillement du scrutin rendait officielle l'adoption du plan conjoint des éleveurs de moutons. Le 12 novembre, le Syndicat régional tenait son Assemblée générale annuelle. Le Syndicat se prononçait alors favorablement face au règlement no 1 du plan conjoint sur la perception des contributions. Il en fut de même pour le règlement no 2 concernant l'exclusivité de la vente des ovins. Toutes les régions devaient se prononcer sur ces deux projets de règlement en vue de l'Assemblée générale de la Fédération qui s'est tenue le 4 décembre dernier à Longueuil. A cette assemblée provinciale, l'adoption du règlement no 1 n'a pas posé de problèmes. Par contre, le règlement no 2 n'a pu être adopté car certaines régions se sont montrées réticentes à donner leur appui au règlement d'exclusivité de la vente.

Le règlement no 2 a donc été modifié et représenté aux producteurs lors d'assemblée générale spéciale au niveau des régions.

Voici les grandes lignes de ce règlement sur l'exclusivité de la vente des ovins.

Un producteur ne peut mettre en marché le produit visé autrement que par la Fédération qui est l'agent de vente et de mise en marché exclusif des producteurs. Ceci ne s'applique pas aux ventes directes aux consommateurs ni aux ventes d'ovins de reproduction. La Fédération désigne un agent de vente régional qu'elle accrédite. Cet agent de vente régional est lié par contrat avec la Fédération pour accomplir certaines fonctions. Mentionnons entre autre celles de recevoir et vendre le produit visé, d'étudier les marchés existant et d'en développer de nouveaux, de faire de la promotion et d'écouler les surplus s'il y a lieu.

Gaétane Fournier, UPA Bas-Saint-Laurent

et si le prochain visiteur...

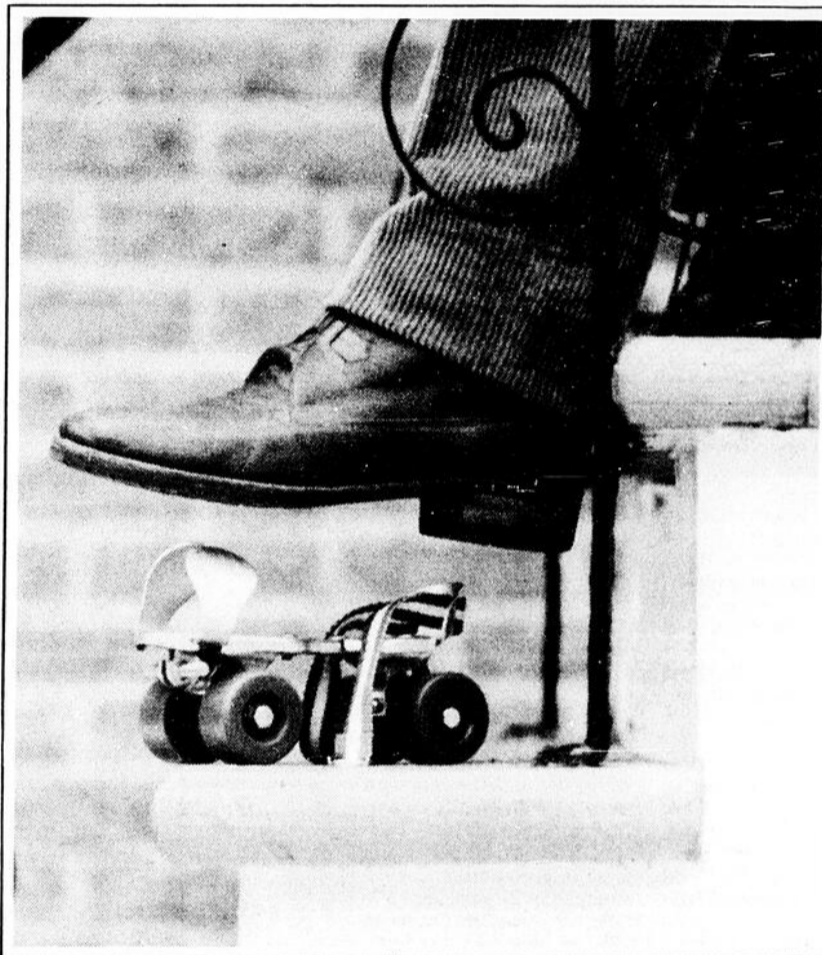
Êtes-vous couvert ?

Les enfants laissent-ils souvent trainer des choses ? La neige et la glace s'accumulent-elles sur vos escaliers extérieurs ? Un vieux balcon qui pourrit par dessous alors qu'on le croyait sûr ?

Et si quelqu'un se blessait ? Si le livreur de journaux glissait dans votre escalier ? Si une marche cédait au passage du facteur ? Et si un ami trébuchait sur un jouet des enfants ?

Vous pourriez être tenu responsable même si vous ne pensiez pas l'être.

Un voisin, un ami et même un parent qui subit des dommages corporels ou matériels à la suite d'une chute ou d'un accident survenu chez vous a légalement le droit de vous poursuivre. C'est pour cette raison que votre courtier, votre assureur et le Bureau d'assurance du Canada vous suggèrent de prendre l'assurance de la responsabilité civile qui accompagne l'assurance habitation proprement dite. Elle est



indispensable et ne représente qu'un pourcentage minime de votre prime.

Saviez-vous que la victime d'un accident survenu chez vous peut vous poursuivre pour des milliers de dollars pour la simple perte d'un doigt par exemple, ou encore pour des centaines de milliers de dollars en cas d'invalidité dite grave ou prolongée ?

C'est pour cette raison que votre courtier, votre assureur et le Bureau d'assurance du Canada vous conseillent de souscrire une

assurance de la responsabilité civile assez élevée pour vous mettre à l'abri de toutes éventuelles poursuites.

L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE, au cas où le malheur frapperait...

Le BAC met à votre disposition une série de dépliants et de brochures qui répondent à toutes vos questions en matière d'assurance habitation.

Remplissez le coupon ci-joint et recevez gratuitement toutes les réponses à vos questions.

question d'assurance habitation ?

...le BAC

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> L'assurance habitation : Questions et réponses | <input type="checkbox"/> Pour faire assurer vos objets de valeur | <input type="checkbox"/> Les poêles à bois et à charbon : Quelques règles de sécurité |
| <input type="checkbox"/> Une prime d'assurance, ça se contrôle | <input type="checkbox"/> L'inflation et le coût des réparations aux habitations | <input type="checkbox"/> Alerte à l'incendiaire |
| <input type="checkbox"/> L'inventaire de vos biens meubles | <input type="checkbox"/> Soixante façons de prévenir l'incendie | <input type="checkbox"/> Le BAC, Bureau d'assurance du Canada |
| <input type="checkbox"/> Guide pratique de l'évaluation des maisons | | |

Je désirerais obtenir gratuitement, sans aucune obligation de ma part, le(s) document(s) suivant(s) :

Propriétaire Locataire

NOM :

ADRESSE :

VILLE :

PROVINCE : CODE POSTAL :

Faites parvenir ce coupon à l'adresse qui suit :



Bureau d'assurance du Canada
Boîte Postale 360, Succursale S
Montréal (Qué.) H4E 4J8



AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE RIMOUSKI

Aux propriétaires et locataires concernés, en date du 5 avril 1983

AVIS PUBLIC est donné par Hubert Dubé, Greffier de la Ville, que le Conseil de la Ville, lors de sa séance ordinaire du 5 avril 1983, tenue à l'Hôtel de Ville a adopté le règlement numéro QUATRE-VINGT-TROIS - MILLE QUATRE-CENT QUARANTE-TROIS (83-1443) intitulé "EN AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 1008 CONCERNANT LE ZONAGE" et ayant pour objet de modifier ledit règlement de la façon suivante:

Article 1- L'article 7.1.4 est modifié en rayant, dans le deuxième paragraphe dudit article, la phrase suivante: "Cependant, cette subdivision ne pourra être faite que si toutes les autres dispositions applicables aux zones R1 sont respectées".

Article 2- L'article 7.1.3 est modifié en remplaçant la première phrase du paragraphe portant le titre "Marge d'isolement latéral" par ce qui suit: "Pour une habitation unifamiliale isolée, la largeur minimale de l'une des marges d'isolement latéral est de six pieds six pouces (6'6") pour un mur avec ouverture et de quatre pieds six pouces (4'6") pour un mur aveugle; pour une habitation unifamiliale jumelée, l'une des marges d'isolement latéral est de zéro pied zéro pouce (0'0")."

Article 3 - L'article 14.14 est modifié en ajoutant au premier paragraphe dudit article le texte suivant: "Toutefois, pour un poste d'essence construit avant le 14 avril 1975, ou ayant fait l'objet d'un permis de construire émis avant cette date, l'agrandissement d'un tel poste est autorisé à moins de vingt pieds (20') des lignes latérales et arrière du terrain sur lequel il se trouve dans la mesure où la portion de tel agrandissement situé à moins de vingt pieds (20') de ces lignes ne représente pas plus de 25% de la superficie du bâtiment avant l'agrandissement et dans la mesure où

tel agrandissement se fait par le prolongement rectiligne de deux des murs existants du bâtiment; cette disposition ne s'applique cependant qu'à un poste d'essence où ne s'effectue que la vente d'essence en libre service avec, comme usage complémentaire, l'usage "épiciers-dépanneur".

QUE les propriétaires et locataires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 5 avril 1983, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 83-1443 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 26 et 27 avril 1983 au bureau du greffier de la Ville, situé au 205 de la Cathédrale, à Rimouski;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 83-1443 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, ledit règlement sera réputé avoir été approuvé;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du sousigné, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement; QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 27 avril 1983 à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rimouski, située au 205 de la Cathédrale, à 19h00;

Donné à Rimouski, ce onzième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville

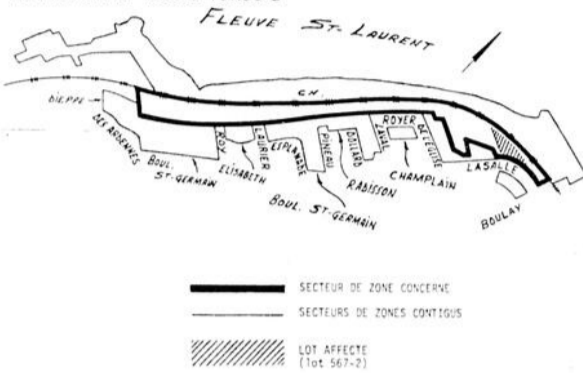


AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
VILLE DE RIMOUSKI.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR HUBERT DUBÉ, greffier, que le Conseil de la Ville de Rimouski tiendra le LUNDI 9 mai 1983 à 19h30 à

amendement au règlement 1008 concernant le zonage pour modifier ledit règlement de la façon suivante:

Article 1- L'article 1.3 intitulé "Plan de zonage" est amendé en modifiant ledit plan de la façon suivante: "Le lot 567-2 du cadastre officiel de la Paroisse de Saint-Germain de Rimouski



la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rimouski, une ASSEMBLÉE PUBLIQUE de consultation des locataires inscrits sur la liste électorale et des propriétaires inscrits au rôle d'évaluation. Cette assemblée publique de consultation est tenue dans le but de permettre l'adoption d'un règlement en

est distrait du secteur de zone P2 dont il fait partie pour être intégré au secteur de zone R1 qui lui est immédiatement adjacent".

Donné à Rimouski, ce huitième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt-trois.

Hubert Dubé, o.m.a.
Greffier de la Ville

Une pâtisserie dans l'ancien local de la "SAQ"

Le propriétaire de la Boulangerie Pâtisserie Lacasse de Rimouski, monsieur Conrad Arsenault serait sur le point d'en venir à une entente avec monsieur Lucien Bertin, concernant la location de l'espace qu'occupait il y a quelques mois, la Société des Alcools, sur la rue Saint-Germain Est à Rimouski.

Monsieur Arsenault, qui devait auparavant louer le local occupé anciennement par la chaîne Chinic aurait donc renoncé à cette idée pour accepter l'autre opportunité qui s'offre à lui.

Le projet ? Monsieur Arsenault aménagerait dans quelques semaines, une nouvelle pâtisserie spécialisée, en plus d'une diversité de fromages de toutes sortes, en plus d'un service de charcuterie.

Rejoint en début de semaine, monsieur Arsenault nous informait que le bail n'était pas signé pour l'instant mais que normalement, le tout devrait être officiel dans les prochaines heures, si tout se déroule comme prévu.

Quant à Lucien Bertin, il a confirmé ce que le propriétaire de la Pâtisserie Boulangerie Lacasse avait avancé en plus de manifester un intérêt certain pour son futur locataire.

Par ailleurs, il se pourrait qu'une terrasse soit aménagée sur la façade du local, alors qu'il y a une vingtaine de pieds entre le local et le trottoir, les gens pouvant du même coup prendre un café avec pain chaud, fromage ou encore, diverses viandes froides, le tout accompagné d'une pâtisserie spécialisée.

On sait que Conrad Arsenault s'était porté acquéreur de la Boulangerie Pâtisserie Lacasse il y a quelques années et aujourd'hui, son commerce est sans aucun doute l'un des plus florissants à Rimouski. Toutefois, il n'est pas question de fermer ou de déménager l'autre local de la Boulangerie Pâtisserie Lacasse, situé sur la rue Saint-Pierre mais plutôt, d'une addition dans ce domaine.

AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ARROSAGES DE PHYTOCIDES EN MILIEU FORESTIER

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement donne avis qu'il tiendra une audience publique sur le projet d'arrosages de phytocides en milieu forestier (1983-1984) du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Les personnes et les groupes intéressés à se renseigner et à faire connaître leur point de vue sur ce projet sont invités à participer à l'audience dont la première partie, en raison de la provenance des demandes relatives à la tenue d'une audience, aura lieu successivement:

- À Rimouski: Hôtel Normandie, 556, rue St-Germain est, le lundi 18 avril à 19h30 et les soirs suivants, s'il y a lieu
- À Rouyn: Hôtel de ville, 205 rue du Portage, le mardi 26 avril à 19h30 et les soirs suivants, s'il y a lieu

Les deux parties de l'audience

L'audience publique se déroulera en deux temps: une première partie, réservée à l'information, permettra au promoteur d'exposer son projet et de répondre aux questions du public et de la commission. La deuxième partie, consacrée à l'audition des mémoires et des opinions, aura lieu au moins 21 jours après la fin de la première. Les endroits où siègera la commission seront choisis en fonction de l'origine des interventions et mémoires annoncés. Les dates et lieux de cette partie seront communiqués ultérieurement.

La première partie de l'audience est importante en ce qu'elle permet aux participants de poser des questions sur les divers points traités dans l'étude d'impact et, par conséquent, de mieux préparer leur intervention lors de la deuxième partie de l'audience.

Au terme de l'audience, les commissaires remettront au ministre de l'Environnement, un rapport qui rendra compte des différents points de vue exprimés et de l'analyse qu'ils en font. Ce rapport servira à éclairer la décision du Conseil des ministres qui peut refuser le projet, l'accepter intégralement ou l'accepter à certaines conditions.

L'information disponible

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact qui est accessible pour consultation publique depuis le 7 février 1983. Elle demeurera disponible jusqu'à la fin de l'audience dans les locaux permanents du Bureau d'audiences publiques, à Québec (418) 643-7447 et à Montréal (514) 873-7790, ainsi que dans les endroits suivants: à la Bibliothèque municipale de Rimouski, de Matane, de Trois-Rivières, de La Tuque, de Rouyn-Noranda, d'Amos, de Chicoutimi, aux Bureaux municipaux de New-Richmond et de Les Escoumins, au Centre de documentation de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière et au CLSC Les Aboiteaux de Rivière-du-Loup.

Pour des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à Marie Roux au numéro (418) 643-7447.

Le secrétaire
André Dorval



Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres de la Caisse d'Établissement du Bas Saint-Laurent et le public en général sont convoqués par le conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Établissement du Bas Saint-Laurent pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel se terminant le 31 janvier 1983 et l'adoption d'un règlement pour l'élection d'un administrateur, d'un conseiller de surveillance ou commissaire de crédit. Cette assemblée aura lieu en la salle paroissiale de l'église de St-Pie X de Rimouski, le jeudi 28 avril 1983.

RIMOUSKI LE 5 AVRIL 1983
par: Adéodat St-Pierre
secrétaire



AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA
VILLE DE RIMOUSKI.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR J.C. Ouellet, greffier in absentia, que le Conseil de la Ville de Rimouski adoptera son programme de dépenses d'immobilisations pour les années 1983, 1984, et 1985 lors d'une séance extraordinaire tenue à cette fin, le VENDREDI, 22 avril 1983. Cette séance sera tenue dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville à 17h00.

Donné à Rimouski, ce douzième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt-trois.

J.C. Ouellet
Greffier in absentia.

SUITE DE LA PAGE A 7

SOUVERAINETE.

Un nationalisé lésé dans ses droits et qui parle au nom des 5000 consoeurs et confrères qui restent et qui auraient aimé être hydroquébécois à part entière, tel que promis par Monsieur Lévesque, en 1962.

Les autres sont décédés emportant dans la tombe les secrets de l'injustice que leur a imposé Monsieur Lévesque en matière de fonds de pension et leurs veuves et enfants continuent de souffrir de la discrimination que leur a laissée en héritage Monsieur Lévesque.

Marcel Tardif
Directeur APACHEQ
935, rue Breton
Chambly, Qué.
J3L 2T6



AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE RIMOUSKI
RECENSEMENT MUNICIPAL 1983

En vertu de son règlement 681, la ville de Rimouski fait annuellement le recensement de tous les habitants de la municipalité dans le but de constater leur nombre.

Les recenseurs sont autorisés à interroger toute personne de la ville afin d'obtenir les détails pour les fins de ce recensement, entre neuf heures de l'avant-midi et neuf heures de l'après-midi (21h00) du lundi au samedi inclusivement.

La période de ce recensement pour l'année 1983 est fixée entre le 18 avril et le 13 mai.

La taxe sur les locataires ayant été abolie en 1979, ce recensement n'est effectué que pour des fins démographiques.

Les administrateurs de la ville comptent sur la collaboration de tous les contribuables. Toute information concernant ce recensement peut être obtenue des personnes suivantes:

Sylvie Lévesque, préposée à l'évaluation, téléphone 724-3114
Johanne Côté, commis au recensement et à l'évaluation téléphone 724-3114.

VILLE DE RIMOUSKI

Action-Travail Rimouski-Neigette

La solution au problème du chômage

Une nouveau regroupement de personnes sans emploi vient de voir le jour à Rimouski. Connu sous le nom de : Actinn-Travail Rimouski-Neigette, ce regroupement a pris naissance afin de contrer les difficultés socio-économiques des chômeurs et chômeuses des territoires compris entre Pointe-au-Père à St-Fabien jusqu'à St-Marcellin du côté Sud.

En fait, Action-Travail, selon l'esprit même des membres du comité provisoire, se veut un important élément de soutien tant au niveau moral, économique que social.

Conscients que le marché du travail est sursaturé, que le chômage influence la santé mentale et physique des personnes sans emploi, les membres du comité souhaitent bien, si l'on peut dire, récupérer les connaissances, les aptitudes et les énergies de ces individus afin qu'ils deviennent eux-mêmes des initiateurs de projets et d'actions créateurs d'emploi.



Sylvie Pineau et France Saint-Pierre, enseignante et couturière, membres d'Action-Travail Rimouski-Neigette.

Propos de la Chambre des Communes par:

EVA CÔTÉ



Députée du Comté Rimouski Témiscouata



Le Ministère de l'Environnement a l'intention de proposer une nouvelle baisse de la teneur en plomb de l'essence.

L'intention de modifier le règlement sur l'essence au plomb est dicté en vertu de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, afin de mieux gérer l'utilisation des additifs de plomb dans l'essence.

Le règlement qui a été promulgué en 1974 a permis de réduire les émissions de plomb dans l'environnement, les faisant passer de 14000 à 8000 tonnes par année. Cependant, des études faites par le ministère de l'Environnement et par le ministère de la Santé et du Bien-Être ont permis de constater d'une part, qu'il y avait augmentation graduelle de l'utilisation du plomb dans l'essence et, d'autre part, que le plomb était plus nocif à la santé de l'homme qu'on le pensait. Il est particulièrement dangereux pour les enfants.

Monsieur John Roberts, ministre de l'Environnement déclarait: "Nous avons le pouvoir de limiter la quantité de plomb dans l'essence, et il ne fait aucun doute qu'il est dans l'intérêt de la société canadienne de poursuivre ce qui a été commencé en resserrant nos normes".

L'essence au plomb est la source unique la plus importante d'émissions de plomb dans l'environnement. On lui attribue environ les deux tiers des rejets totaux de plomb

dans l'atmosphère, au Canada.

Je vous rappelle que mon bureau est ouvert de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi et vous pouvez y rejoindre mon personnel en composant 723-3036. Pour ceux qui ont à passer par l'interurbain, veuillez demander à votre téléphoniste le Zénith 99180.

SURVEILLEZ L'OUVERTURE

Danse Spectacle



BIENTÔT... À RIMOUSKI CABARET PLUS

Du jamais vu Dans la région

Et comme le dit si bien Michèle Grenier, organisatrice communautaire au C.L.S.C. de l'Estuaire, qui supporte ce projet, "si le temps passé au chômage peu être utilisé à d'autres fins que l'isolement, la perte de confiance en soi et même la dépression, Action-Travail aura atteint son but".

Au cours des prochains mois, mais surtout en Mai et Juin, le regroupement tiendra une campagne de recrutement de membres et aussi une de financement afin de se doter des ressources humaines nécessaires et d'un lieu de travail, soit un local qui sera mis à la disposition des membres pour la réalisation des objectifs d'Action-Travail.

Et ces objectifs, ils sont nombreux. Briser l'isolement des personnes sans emploi; fournir l'information, le soutien, la formation pour favoriser la prise en charge des sans-emploi par les sans-emploi, promouvoir toute activité susceptible de créer de l'emploi, et sensibiliser l'opinion publique au vécu des personnes sans-emploi et aux difficultés qu'elles affrontent quotidiennement.

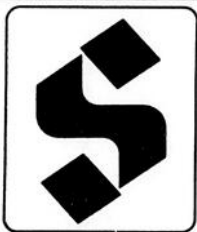
Dans les mois à venir donc, les membres du Comité Action-Travail tiendront des rencontres d'information dans une dizaine de municipalités du territoire à desservir. On entend rencontrer toutes les personnes qui sont aux prises avec ce problème, ce fléau qu'est le chômage.

A Matane, ce genre de regroupement connaît actuellement beaucoup de succès. On s'attend à ce qu'il soit de même pour celui de Rimouski-Neigette. Action-Travail Rimouski-Neigette, ou la prise en mains des chômeurs vers la recherche de solutions à la crise actuelle.

Ernie Wells



Trois membres du comité provisoire Action-Travail Rimouski-Neigette, dans l'ordre, Michèle Grenier, Micheline Guérette et Véronique Le Hir.



ERRATUM

Dans notre circulaire encartée dans l'édition d'aujourd'hui, les articles suivants devraient se lire comme suit:

EN PAGE 3

Chammy Villé Da pour vitres \$3.99 chacun au lieu de paquet de 10's

PAGE 12

Choix de cactus, pot de 2 1/2" \$1.99 chacun au lieu de pot de 3 1/2".

Nous nous excusons de tous les inconvénients causés auprès de notre aimable clientèle.

APPROCHE GLOBALE DU CORPS

ANTI-GYMNASTIQUE

Pour être mieux dans son corps.
Pour se retrouver en tant qu'individu.
Pour réduire les effets du stress.
Groupe ou individuel

Pour inscription ou information:

Contactez Aurore Proulx à 735-5113

Formée au Centre de l'Approche globale du corps



Venise Bujold et Lucien Rousseau, respectivement travailleuse temporaire et menuisier, deux membres du comité provisoire.

Pourquoi Action-Travail?

Les buts et objectifs du regroupement Action-Travail Rimouski-Neigette prennent toute leur importance dès qu'on regarde les statistiques sur le chômage dans la région.

Ainsi, le Bas St-Laurent-Gaspésie occupe le deuxième rang pour le plus haut taux de chômage avec un taux de 24,6 pour-cent. Sur une population active de 65,000 travailleurs potentiels, 16,000 sont en chômage. Concernant les personnes dites aptes au travail mais que l'on retrouve inscrites à l'aide sociale, on en dénombre 1485, dont 800 de moins de 30 ans dans la seule région de Rimouski et des environs immédiats. Entre Rivière-du-Loup et Amqui, elles sont 8706 dont la moitié est

de moins de 30 ans. A cette liste qui est loin d'être très éloquente, s'ajoute en plus la liste des personnes sans emploi, comme les nouveaux diplômés.

Ces chiffres sont réels, et ils font peur. Et les conséquences sociales qui découlent du chômage sont omniprésentes aussi. On parle d'endettement, de mésentente familiale, d'alcoolisme, de dépression, de suicide. Le chômage est un mal et le regroupement Action-Travail Rimouski-Neigette peut-être un remède. La crise est trop grave pour ne pas s'en servir. On doit aider ce regroupement à réaliser ses objectifs. Ce peut-être une question d'espoir et de survie.

Ernie Wells

O'Keefe

10^e ANNIVERSAIRE



STATION VAL D'IRÈNE
Vallée de la Matapédia



CARNAVAL AQUA-NEIGE
Aqua-Neige

Vendredi 15 avril: Couronnement de l'Aqua-Reine Soirée O'Keefe

Samedi 16 avril: 10h30 Première manche compétition Soirée des coureurs

Dimanche 17 avril: 10h30 Deuxième manche compétition Remise des prix Tirage Aqua-Soleil

10^e Anniversaire

Samedi 23 avril: Journée Souvenir: Soirée Rétro, Prix 1973 - Remontées, Bar. Spectacle: Jean-Pierre Bérubé, chansonnier québécois.

Dimanche 24 avril: Partie de sucre, P.M. Démonstration Aquatique

O'Keefe

Ben voyons donc!

Une commandite de votre agent O'KEEFE Paul-Gagnon



Dimanche à Mont-Joli

Vingt kiosques et trente-six spécialistes parlent beauté!

Après Rimouski en 1982, c'était au tour de la ville de Mont-Joli à accueillir le Salon de la Beauté des Cliniques d'Esthétique Chantale Larivé.

C'est donc par une belle journée printanière que les métiens et méti-

siennes se sont rendus en grand nombre dimanche assister à cette manifestation unique dans ce domaine dans l'Est du Québec.

De 13 h à 21 heures sans interruption, les visiteurs ont pu se familiariser

avec les nombreuses facettes qui animent ce monde un peu mystérieux et merveilleux à la fois que sont les traitements de beauté, les parfums et les différentes spécialités qui s'y retrouvent.

Plus de vingt kiosques différents avaient été installés dans le grand mail des Galeries de Mont-Joli. On y retrouvait aussi, un peu à l'écart pour les besoins de la cause, une salle de conférence où se sont succédés une dizaine de conférenciers au cours de la journée.

De l'habitué(e) comme au profane, tous ont pu au cours de cette journée bénéficier de soins et traitements gratuits. Pour l'occasion, Chantale Larivé a eu recours à

36 professionnels de l'esthétique pour prodiguer conseils, soins, informations et traitements aux centaines de visiteurs qui en ont fait la demande. Les représentants et propriétaires de plusieurs compagnies

étaient également sur place pour rencontrer la population de Mont-Joli et des environs.

"Une Journée de toute Beauté" était le thème retenu pour cette deuxième édition '83 des Cliniques Chantale

Le Salon de la Beauté Mont-Joli, un événement des Cliniques Chantale maintenant annuel qui Larivé de Rimouski et arrive avec le printemps.



Durant toute la journée, plusieurs personnes ont bénéficié de soins et traitements gratuits



Cette journée du Salon de la Beauté '83 des Cliniques Chantale Larivé aura connu beaucoup de succès de par la grande affluence des visiteurs.

Larivé et le succès remporté fut aussi à l'image de cette immense organisation. L'affluence de cette journée tant à Mont-Joli cette année qu'à Rimouski l'an dernier témoigne bien de l'intérêt du public pour cette manifestation.

Chauffage Bi-Energie

Les commerçants doivent posséder les permis nécessaires en mains!

Des commerçants sollicitent actuellement les consommateurs en vue d'obtenir leur adhésion au Programme de subvention pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations, programme administré par Hydro-Québec.

Ces commerçants sont considérés comme des vendeurs itinérants et sont donc assujettis à la Loi sur la Protection du consommateur.

Lorsque ces commerçants concluent des ententes et des contrats qui comprennent l'installation des équipements vendus ils sont aussi assujettis à la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction administrée par la Régie des entreprises

de construction du Québec. Cela signifie qu'un consommateur qui veut faire affaire avec des gens solvables et qualifiés doit vérifier si les commerçants qui le sollicitent ont rempli les exigences des deux lois.

D'abord celle sur la protection du consommateur qui dit que les commerçants doivent détenir un permis de vente itinérant et passer les contrats conformes à cette loi. Aussi, la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction qui crée l'obligation pour l'entrepreneur de se qualifier et de détenir une licence spécifique pour le genre de travaux qu'il compte exécuter.

C'est donc dans l'intérêt des consommateurs qui veulent obtenir des conseils de gens qualifiés suivis de travaux bien exécutés de demander à voir la licence de l'entrepreneur et son permis de vente itinérant avant de signer un contrat.

Rappelons enfin qu'un contrat de vente itinérant est annulable dans les dix jours qui suivent cela ou le consommateur est entré en possession d'une copie signée du contrat.

Pour plus de renseignements il vous est possible de communiquer avec le Bureau de l'Office de la Protection du Consommateur à Rimouski, au numéro : 722-3775.



face à face avec Alain Marcoux

Le budget de dépenses 1983-84 du gouvernement du Québec sera axé sur l'économie. Grâce à des efforts de rationalisation, il a pu dégager 457 millions \$ qui seront injectés dans de nouvelles initiatives principalement vers la création d'emploi et la stimulation économique. Il s'agissait pour le gouvernement de donner un sens concret à la priorité qu'il accorde à l'économie et de profiter de l'amorce de la reprise économique pour jouer un rôle dynamique au moment où tous les agents économiques doivent participer à la relance de l'économie québécoise.

En voici les points saillants:

- 170 millions \$ de plus aux programmes de création d'emplois: ce sont donc 235 millions \$ qui seront partagés entre le bon d'emploi touchant les jeunes diplômés; Chantier Québec destiné aux personnes depuis longtemps sans travail; Retour au travail subventionnant les employeurs; créant de nouveaux emplois permanents; Service externe de main-d'oeuvre touchant le placement des clientèles en difficulté d'intégration; le Partage de l'emploi; le Plan "Action jeunes volontaires"; Création d'emplois communautaires pour la mise sur pied ou l'expansion d'entreprises viables qui créent des emplois permanents et finalement la création d'emplois temporaires destinés aux ministères et organismes québécois.

- 150 millions \$ de plus pour stimuler l'économie: ce montant sera partagé dans les secteurs suivants: la production céréalière, l'exploration du Labrador et des Appalaches, les gisements de cuivre de Murdochville, la papeterie de Matane, l'innovation technologique dans les PME, Pétromont, l'aide à l'exportation ainsi que la recherche et le développement.

- 137 millions \$ de plus au développement social, éducatif et outillage pour les initiatives suivantes: nouveaux établissements de santé, les garderies, les arts d'interprétation, les universités et l'implantation de micro-ordinateurs dans les écoles primaires et secondaires.

A votre service, Alain Marcoux, Ministre du Revenu, 148 rue Saint-Barnabé, local 201, Rimouski, Qué. G5L 3E4. Tél.: 722-6077.

Un Québec indépendant

c'est viable économiquement

SNEQ
la société nationale de l'Est du Québec

1. Réflexion et discussion à la Grande Maison de Sainte-Luce-sur-Mer le samedi 16 avril 1983 de 13h00 à 17h00.
2. Invité: M. Raymond Bréard, maîtrise en sciences politiques.
3. Inscription: 3,00 \$
4. Bienvenue à tous!
5. Pour informations: Bruno, Roy, d.g. 723-9259.

Voyagez en groupe avec chauffeur S.V.P.

La solution à la hausse du carburant

Voyez notre service de location de Mini-bus. Un coup de fil, on est chez vous! Comparez les coûts!

SERVICE DE MINI-BUS ET CHAUFFEUR

TRANSPORT GÉRARD HALLÉ INC.

110 Avenue Mont-Comi
Saint-Donat, Rimouski

Téléphone: Bureau 739-4996

Campagne de financement

\$24,000 pour les maladies du coeur recueillis à Rimouski!

A Rimouski, la campagne de sensibilisation et de financement de la Fondation du Québec des maladies du coeur a connu beaucoup de succès. Plus de 2000 personnes se sont présentées aux

kiosques de dépistage de l'hypertension dans les centres commerciaux. La collecte avait alors permis de recueillir \$4 000. Quant à la collecte éclair du 14 février dans le grand Rimouski, et les paroisses, on a ramassé

\$20 000 pour un grand total de \$24 000. Il reste encore quelques dons à entrer dont les noms réservés, les hommes d'affaires et les commerçants.

N'oublions pas que la

campagne n'est pas terminée. Les personnes qui voudraient aider à prévenir les maladies du coeur et aider les chercheurs peuvent encore envoyer leurs dons à la Case Postale 117, Rimouski.



Lors de la campagne éclair du 14 Février dernier, des jeunes ont collaboré à la collecte pour la Fondation du Québec des maladies du Coeur, à Rimouski. Une image de l'implication des bénévoles qui ont oeuvré sans compter pour le succès de la campagne de 1983. Bravo.

Décès de Georges Michaud

A Rimouski est décédé la semaine dernière à l'âge de 65 ans, M. Georges Michaud. A la retraite depuis 5 ans, il avait été à l'emploi de la Ville de Rimouski pendant 26 ans à titre de Trésorier. Monsieur Michaud était entré au service de la ville en 1952 pour y demeurer jusqu'à sa retraite en 1978. De

commerce agréable, Georges Michaud était reconnu comme un homme discret qui comptait de nombreux amis. Il vouait une passion sans borne pour le Bridge. Le service funèbre a eu lieu lundi. A la famille éprouvée, le Progrès-Echo offre ses plus sincères sympathies.

ENSEMBLE CONTRE LE CRIME

Cpl. Gaston Croteau
 PREVENTIONNISTE

- L'EXPERT-COMPTABLE DE LA BANQUE
 Un prétendu "enquêteur" de la banque téléphone à la victime ou se présente chez elle; il lui dit qu'elle pourrait contribuer à démasquer un employé malhonnête en utilisant des fonds qu'elle retirerait de son compte en guise de test. L'escroc recommande toujours le plus grand secret, donnant à la victime l'impression qu'elle joue un rôle important dans une sorte de roman policier des plus mystérieux.

- "L'ESCROC GENEREUX"
 L'escroc fait croire à sa victime qu'il a "trouvé" une certaine somme d'argent et il la persuade qu'il la partagera si elle accepte de retirer un certain montant de son propre compte, pour prouver sa "bonne foi".

- "LE RECELEUR"
 Un individu propose à sa victime une "occasion en or", généralement un téléviseur, une chaîne stéréo, etc. Il précise parfois que la marchandise a été volée, mais il ajoute qu'il est impossible qu'on la retrouve. Le suspect exige de l'argent comptant afin de pouvoir aller chercher la marchandise. Bien sûr, il part avec votre argent et vous ne le revoyez jamais.

- LE CHASSEUR DE FUNERAILLES
 Cette fois, il s'agit d'un "vendeur" qui se présente chez une personne en deuil, Bible (ou bijou); il prétend que le défunt avait versé un acompte et il réclame le solde. L'escroc peut se montrer très persuasif, donnant des détails sur la victime et la personne décédée (à partir de renseignements qu'il a lus dans la rubrique nécrologique) et en profitant d'une situation d'intense émotion.

- REPARATEURS A DOMICILE
 Cette fois, c'est un réparateur quelconque (entrepreneur en asphalte, couvreur, fumigateur, électricien, etc.) qui "travaille justement dans le voisinage" ou qui par hasard, passait par là; il offre d'effectuer un certain travail à prix avantageux, sous prétexte qu'il lui reste des matériaux de sa journée.

- LIVRAISON DE CADEAUX
 Quelqu'un appelle chez la victime pour "vérifier son adresse" car, dit-il, il doit lui livrer un "cadeau", commandé pour elle par un de ses "amis". Pressée par son interlocuteur de deviner qui est l'expéditeur, la victime donne inmanquablement le nom de l'ami en question. L'escroc mentionne alors, mine de rien, qu'il représente un magasin situé à l'extérieur de la ville qui va bientôt fermer ses portes; il propose à la victime de passer une commande qui lui sera livrée plus tard, en même temps que le "cadeau". Il exige naturellement d'être payé comptant et la victime ne voit jamais la couleur ni de son "cadeau" ni des articles qu'elle a commandés.

(suite la semaine prochaine)

Bureau de la Prévention du Crime
 District Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
 En collaboration avec votre poste local de la Sûreté du Québec.

le Permanent

courtier

L'équipe de la réussite COURTIER

L'équipe de la réussite

143, St-Germain ouest, Rimouski 722-7695

Sacré-Coeur, rue des Tilluils, bungalow 8 1/2 pièces, terrain de 5,525.47 p.c. S.I.A. Denise Gendreau 724-6130.	Les Hauteurs, 32x25, 5 chambres. Bon prix. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.	Sacré-Coeur, vue sur le fleuve, bungalow impeccable, toit cathédrale, 3 chambres, foyer, 2 salles de bain. Une offre est demandée. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.	St-Robert, propriété à revenus, bonne rentabilité plus un appartement luxueux. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.	St-Robert, 2 log. de 4 1/2 pièces, chauff. élect. 1 log. disponible à l'acheteur. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.
Pte-au-Père, secteur tranquille, 3 chambres, chambre froide au sous-sol. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.	Ste-Luce, terrain boisé de 161,000 p.c. super isolation, planchers bois franc. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.	Ste-Blandine, près de l'église, 38x26.5, 3 chambres, poêle à combustion lente. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695. Prix raisonnable.	Pte X, vue superbe, 2 chambres, hypot. 11 1/2 %, échéance 1985. Prix révisé. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.	St-Pie X, bungalow très propre. Vue exceptionnelle. Terrain aménagé. Francine Caron 723-6879, 722-7695.
Joli bungalow dans secteur près de l'école, sous-sol partiellement fini, vente cause de départ. Francine Caron 723-6879.	Bungalow 28x40, finition intérieure remarquable, secteur idéal pour famille. Il faut voir! Francine Caron 723-6879, 722-7695.	Rimouski-Est, 5e Rue, 3 chambres à coucher, vue sur le fleuve. Jacqueline Sénécal 722-7695.	Sacré-Coeur, plancher bois franc, 4 chambres, sous-sol fini avec foyer. Terrain 29,900 p.c. Jacqueline Sénécal 723-6242.	Ste-Luce, Rang 3 ouest, magnifique résidence, intérieur rénové, R/C plancher bois franc, sous-sol hauteur 9 pieds. Poêle bois et foyer comb. lente. Georges Michaud 722-7695, 722-6550.
40, du Fleuve, Ste-Luce. Tout à fait remarquable par son cachet d'antiquité. Plancher bois franc. Georges Michaud 722-6550, 722-7695.	246, rue Dollard. Bas prix. Georges Michaud 722-6550.	Ste-Luce, Rang 2, votre rêve, maison de campagne très bien conservée, finition int. bois de colombie. Terrain de 48,840 p.c. Faites une offre. Georges Michaud 722-6550.	St-Anaclet, Rang 4 ouest, maison mobile 14x62, sur solage en béton. Georges Michaud 722-6550, 722-7695.	Bungalow dans un quartier tranquille. Georges St-Pierre 724-4735, 722-7695.
Près de Rimouski, vue sur le fleuve, 3 chambres, sous-sol fini. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.	Route 132, St-Fabien, atelier de débosselage et peinture, construction neuve. Prix avantageux! Louise Boulay 723-6915, 722-7695.	Ste-Odile, 518 des Ecarts, 8 pièces, sous-sol fini. Georges St-Pierre 724-4735.	Entrepôt isolé 50x50, chauffé, très vaste, terrain 40,000 p.c. Zone commerciale. Louise Stadler 722-8336.	Petite maison mobile, meublée. Pas cher. Louise Stadler 722-8336.
Sacré-Coeur, 4 1/2 pièces, bungalow avec logement 4 1/2 pièces au sous-sol. Terrain de 8,994 p.c. Pierrette Nolet 722-8752.	Rimouski, maison mobile sur solage. Jacqueline Sénécal 723-6242.	Val Bar 1984, très propre, 3 chambres, grandes fenêtres, terrain boisé à l'arrière. Beau cabanon. Louise Boulay 723-6915.	Pour industriel, entrepôt avec espace pour bureaux. Francine Caron 723-6879.	Centre-ville: Maison de chambres louées à l'année. Sacré-Coeur: Terrain 40,000 p.c. \$29,000. Carrefour: Commerce intéressant, pas d'expérience requise. Jacqueline Sénécal 723-6242.
ST-FABIEN , hôtel avec bar 179 places, salle à manger, 24 places, 10 chambres, 1 logement de 3 1/2 pièces. Prix intéressant. Louise Boulay 723-6915.	TERRAINS Sacré-Coeur, rue du Bosquet Pte-au-Père, coin Drewitt et Boul. Ste-Anne. Louise Boulay 723-6915.	TERRAINS Ste-Odile, 10,253 p.c. avec les services. Ste-Luce, vue sur le fleuve, 16,616.25 p.c. Pte-au-Père, 10,530 p.c. avec roulotte motorisée. Georges Gendreau 724-6130, 722-7695.	TERRAIN: Rimouski, vue superbe sur la ville et le fleuve. Terrain de 39,844 p.c. puits artésien et fosse septique inclus. Prix révisé. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.	PIE X , joli cottage 38x26, salon toit cathédrale, mezzanine. Terrain de 39,600 p.c. boisé. Denise Gendreau 724-6130, 722-7695.



SUBVENTIONS

Possibilité de 2 programmes de subventions à l'achat de propriétés de \$60,000 et moins si vous êtes éligibles

**GAGNANT
BICYCLETTE 10 VITESSES**

Madame Ginette St-Pierre
231, Tanguay, Rimouski
Tél.: 723-2616

ÉPICERIE



MICHAUD

Parce que vous êtes quelqu'un pour nous. Voici nos spéciaux

186 LAVOIE, RIMOUSKI 723-7824

En vigueur les 13-14-15-16 avril 1983

ÉPICERIE

SUPER SPÉCIAUX

Café moulu

CHASE

Limité à 3 par client
par \$25.00 d'achat

sac 1 lb

2⁰⁹



**Farine
ROBIN HOOD**

10 kg

5⁴⁹

Limité à 2 par client par \$25.00 d'achat

Patates

frites

CAVENDISH 2 lb

.89

Biscuits

BREKTIME 400 gr

.75

Papier

toilette ROYALE 8 rlx

2⁸⁹

Tomates

LIBBY'S 28 oz

.95

Pâtes

alimentaires

CATELLI spaghetti, spaghettini
macaroni coupé,

2 kg

2¹⁹

Fromage

tranché

KRAFT 500 gr

2⁷⁵

VIANDES

SUPER- SPÉCIAL



**Côtes
levées**

de porc
congelées

kg

4¹⁴

lb

1⁸⁸

Boeuf haché

maigre

kg **5²²**

lb **2³⁷**

Rôti de palette

désossé, catégorie A

kg **4⁵⁸**

lb **2⁰⁸**

Et autres spéciaux

FRUITS et LÉGUMES

SUPER-SPÉCIAL

Carottes

fraîches U.S.A.



Limite de 2 sacs par clients par \$25.00 d'achat

sac 5 lb

.99

Fraises

fraîches "floride" cello 1 chopine

lb

.69

Laitue

en pomme "Floride"
grosseur 24

.59

Et autres spéciaux

Boutique Spécialisée

Fromage fondue

BAYER

saveurs: poivre et concombre
champignons crème
ciboulette paprika
pointe de 62 gr

.70

**Confiture
pure**

BALKAN

saveurs: fruits mélangés
cassis
fraises abricots 375 ml

1⁵⁹

**Beauté Santé
(Produits naturels)**

Tisane Pompadour

saveurs: menthe
verveine et menthe
fruits et herbes
camomille

bte de 25 sachets

1⁹⁰

Biscuits au riz

saveur: sésame
régulier
oignon
fromage

100 gr

1⁵⁸

ET AUTRES SPÉCIAUX

Beaucoup d'autres spéciaux

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
Pas de vente aux marchands
Commande téléphonique et service de livraison tous les jours de la
semaine 723-7824
Ces spéciaux sont en vigueur du mercredi au samedi

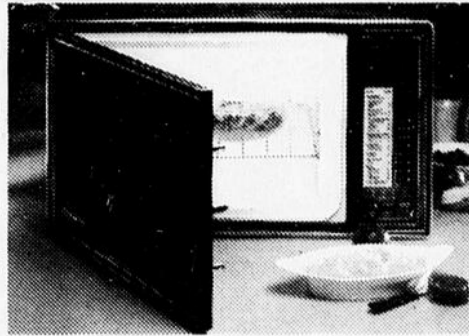


186 rue Lavoie
Rimouski 723-7824

MICHAUD

CUISINEZ MIEUX

FOUR MICRO-ONDE
Litton Moffat



188 rue Evêché ouest
Rimouski 723-7825

MEUBLES MICHAUD

Venez rencontrer notre experte Carmelle, à la boutique de la fine cuisine ou au département des meubles.

Quiche sans croûte

1/2 lb de bacon cuit, émietté
1 tasse de fromage suisse, râpé
1/2 tasse d'oignon finement émincé
1 boîte de maïs en grains, égoutté (7 oz)
4 oeufs
sel et poivre
pincée de muscade
1/2 tasse de mélange à biscuits du commerce (Bisquick)
2 tasses de lait
Graisser un moule à quiche de 10 pouces.
Mélanger bacon, fromage, oignon et maïs et verser dans le moule.
Déposer le reste des ingrédients dans le bocal du mélangeur et mélanger à grande vitesse 1 minute; verser sur le tout.
Cuire à 350° F de 50 à 55 minutes ou jusqu'à ce qu'un couteau inséré au centre en ressorte propre. Laisser reposer 5 minutes et servir.
6 portions.

Quiche suprême

6 champignons frais émincés
1 gros oignon haché
2 c. à table de beurre
4 onces de jambon cuit haché
1/4 lb de fromage suisse râpé
5 oeufs battus
3/4 tasse de crème légère
1 goutte de Tabasco
pincée de muscade
sel et poivre
1 croûte à tarte cuite
Faire revenir oignon et champignons dans le beurre environ 5 minutes; retirer à l'aide d'une cuillère perforée et déposer dans le fond de la croûte cuite.
Ajouter le jambon.
Battre ensemble tous les autres ingrédients et le beurre fondu qui reste dans le poêlon.
Verser dans la croûte (ne pas trop remplir; s'il reste un peu de garniture, la faire cuire à part dans des ramequins graissés).
Cuire à 350° F environ 15 minutes; réduire à 325° F et cuire encore 20 minutes. Laisser reposer 5 minutes et servir.
6 à 8 portions.

Quiche aux fromages

3 onces de roquefort émietté
3 onces de camembert émietté
3 onces de fromage à la crème
1 c. à table de beurre ramolli
1 échalote finement émincée
4 c. à table de crème légère
3 oeufs
sel et poivre
croûte à tarte cuite
Mélanger les trois fromages et le beurre; bien battre jusqu'à ce que la préparation soit lisse. Ajouter l'échalote et mélanger.
Battre la crème et les oeufs; assaisonner au goût.
Verser la crème aux oeufs sur les fromages et bien mélanger; verser cette préparation sur la croûte.
Cuire au four à 400° F de 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que la garniture soit ferme et dorée.
Servir chaud ou froid.
4 à 6 portions.

Quiche aux épinards

3 oeufs
1 1/2 tasse de crème légère
1 paq. de 10 oz d'épinards congelés, hachés
2 c. à table de beurre
2 c. à table d'échalotes émincées
pincée de muscade
1/2 tasse de fromage suisse, râpé
2 croûtes de tarte cuites.
Battre les oeufs et la crème.
Cuire les épinards: fondre le beurre et y faire revenir les épinards congelés; couvrir et cuire à feu doux jusqu'à ce que ce soit dégelé; découvrir et augmenter le feu pour faire évaporer le liquide.
Faire revenir les échalotes dans un peu de beurre; ajouter les épinards et la muscade et bien mélanger.
Incorporer les légumes aux oeufs battus et bien mélanger.
Verser dans les croûtes et saupoudrer le fromage; ajouter quelques noisettes de beurre et cuire 25 à 30 minutes à 350° F.
2 quiches/6 portions chacune.

QUICHES magiques!

Elles sont magiques car elles se réussissent en un tournemain; de plus, la versatilité des garnitures permet d'en confectionner au goût de tous et chacun.

Originellement faite d'une crème aux oeufs cuite dans une croûte de pain, la quiche s'accommode aujourd'hui de remplissages les plus divers et une abaisse de pâte brisée a remplacé la croûte de pain.

La quiche peut se servir chaude, coupée en petites portions pour un léger apéritif; elle figure aussi avec élégance parmi les éléments d'un buffet. Agrémentée d'une salade, elle complète agréablement un repas. Même froide, elle est délicieuse et s'apporte bien en piquenique.

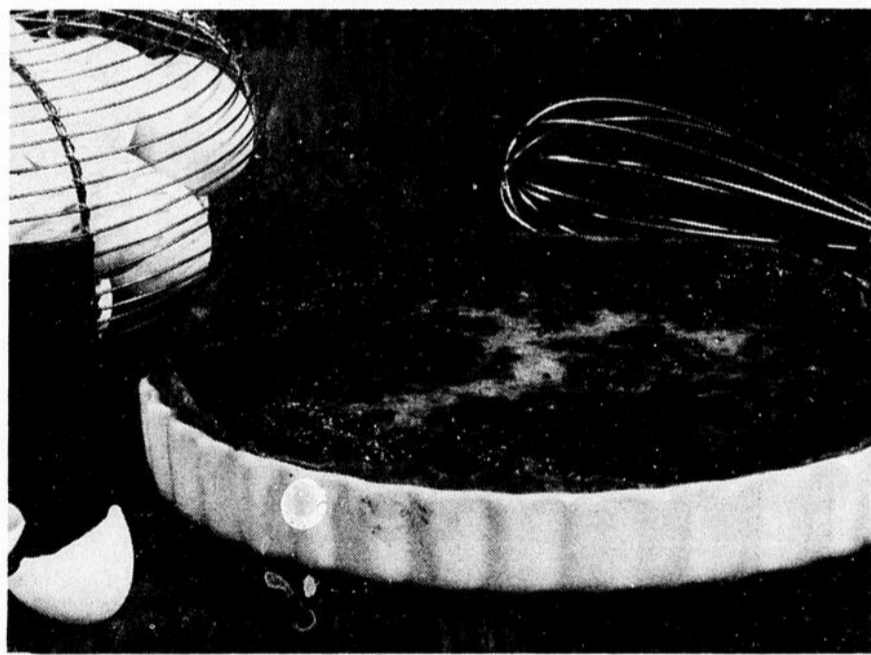
Les garnitures peuvent se composer d'oeufs, de poisson, de fromage, de viandes et de légumes quoique la quiche lorraine classique contient du bacon, des oeufs, de la crème et une pincée de muscade. Il faut toutefois verser la garniture dans une croûte à tarte déjà cuite; ainsi la pâte ne s'imbibe pas des ingrédients liquides et reste croustillante.

Il suffit de préparer votre pâte à tarte préférée et de la faire cuire à vide: recouvrez l'abaisse d'un papier ciré et remplissez-la de légumes secs comme pois, lentilles ou riz. Faites cuire à 350° F sur la grille la plus basse du four de 8 à 10 minutes puis retirez du four. Vous n'avez ensuite qu'à suivre votre recette préférée et les indications données pour la

cuisson.

Il faut retirer la quiche du four dès qu'elle est cuite car une cuisson trop prolongée pourrait provoquer un léger affaissement au centre et de plus, la saveur en serait altérée.

Vous pouvez la préparer d'avance, la faire cuire, la laisser refroidir et la réfrigérer toute une journée: le lendemain, si vous ne la mangez pas froide, réchauffez-la doucement de 20 à 30 minutes à 350° F. La quiche toute garnie se conserve environ 2 mois au congélateur; pour bien la cuire, mettez-la congelée au four à 425° F environ 20 minutes; recouvrez-la d'un papier d'aluminium et continuez la cuisson à 350° F environ 30 minutes ou jusqu'à ce qu'elle soit bien chaude.



La quiche personnalisée...

Préparez la quiche de votre goût en suivant le tableau ci-dessous; au mélange de base, ajoutez 1 1/2 à 2 tasses de votre garniture préférée et les assaisonnements qui s'y rapportent et le tour est joué!

Mélange de base
4 oeufs
1 1/2 tasse de crème légère
sel et poivre
garniture*
assaisonnements**
croûte de tarte cuite

* Garnitures

saucisson italien, tranché et sauté au beurre et tomates
tomates, pelées et hachées et oignons hachés
fromage suisse et Edam râpé et chair de crabe cuite
oignon, piment vert et fromage
fromage suisse râpé, poulet émincé et brocoli haché
saumon, céleri et oignon hachés et sautés au beurre
fromage suisse râpé, crevettes hachées et piment vert haché
champignons et oignons hachés et sautés au beurre, fromage râpé

* Assaisonnements

origan
origan
estragon
estragon
2 c. à table de jus de citron
sauce Worcestershire
estragon
muscade

Quiche au thon

1 boîte de thon bien égoutté (7 oz)
1 tasse de fromage suisse râpé
1/2 tasse d'échalotes émincées
2 oeufs
1/2 tasse de mayonnaise
1/2 tasse de lait
sel et poivre
1 croûte à tarte cuite
Mélanger le thon, le fromage et les échalotes et déposer dans la croûte cuite.
Battre les autres ingrédients ensemble et verser dans la croûte.
Cuire au four à 375° F environ 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un couteau inséré au centre en ressorte propre.
6 portions.

Quiche aux pommes

1 c. à table d'oignon émincé
6 c. à table de beurre
1 1/4 tasse de craquelins de blé entier, écrasés
1/4 tasse de noix hachées
2 grosses pommes pelées et coupées en dés (env. 2 tasses)
3 oeufs
1 tasse de fromage cottage crémeux
1 tasse de fromage cheddar râpé
1/4 tasse de lait
muscade
Faire revenir les oignons dans le beurre; retirer du feu, ajouter les craquelins et les noix et bien mélanger.
Presser ce mélange dans le fond d'une assiette à tarte de 9 pouces et cuire au four à 350° F environ 8 minutes.
Faire pocher les dés de pommes dans un peu d'eau environ 5 minutes puis égoutter.
Déposer les pommes sur la croûte cuite.
Battre les oeufs avec les fromages et le lait; ajouter une pincée de sel et de poivre et verser sur les pommes; saupoudrer de muscade.
Cuire à 325° F environ 45 minutes ou jusqu'à ce qu'un couteau inséré au centre en ressorte propre.
Laisser refroidir 10 minutes et servir.

Petites quiches

pâte pour 2 abaisses de tarte
6 tranches de bacon cuit, émietté
1/4 tasse d'échalotes hachées
4 onces de fromage suisse, râpé
2 oeufs
1/2 tasse de mayonnaise
1/3 tasse de lait
1 c. à table de farine
sel et poivre
Rouler la moitié de la pâte et tailler des ronds de 4 pouces; déposer les ronds dans des moules à muffins. Répéter l'opération avec l'autre moitié de pâte.
Répartir le bacon, les échalotes et le fromage dans chacun des moules.
Mélanger les ingrédients qui restent et verser dans les moules.
Cuire au four à 400° F environ 20 minutes ou jusqu'à ce que le dessus soit bien doré.
Démouler et servir aussitôt.
12 portions.

Quiche aux olives

3 oeufs
1/2 litre de lait
100 g d'olives noires, dénoyautées
125 g d'olives vertes, dénoyautées
6 filets d'anchois, arêtes enlevées
2 c. à table de crème légère
sel et poivre
1 croûte à tarte cuite.
Battre les oeufs, le lait et la crème et assaisonner au goût (attention olives et anchois sont déjà très salés)
Déposer les olives dans le fond de la croûte et verser le liquide sur le tout.
Garnir de filets d'anchois et faire cuire au four à 400° F (225° C) de 20 à 25 minutes.
Servir chaud ou froid.
4 à 6 portions.

le Pentagone et le cegep rimouski

sont fiers de vous présenter l'équipe junior de Rimouski, le



qui nous représente pour la première fois depuis 1975 à la finale de la Ligue de hockey junior B du Bas Saint-Laurent face aux Ambassadeurs de la Vallée.



Félicitations à

ANDRÉ CORBIN

l'entraîneur-chef ainsi qu'à toute l'équipe et la meilleure des chances en finale.

Prochains matches: **Lyscé vs La Vallée 15/04/83 21h00**
La Vallée vs Lyscé 17/04/83 20h00

JEANIUS JEANS

LE JEANS CONFORT

Rimouski
Matane
Mont-Joli
Port Cartier
Hauterive

Sept-Iles
Sainte-Anne
des Monts
Gaspé

